## REVUE COMMERCIALE.
### NOUVELLE-ORLÉANS.

Samedi soir, 25 juin.

La demande de coton est encore très faible. Les transactions d'aujourd'hui ne comprennent que 300 balles. Nous reproduisons notre tableau :

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.
LOUISIANE ET MISSISSIPPI.

| | |
|---|---|
| Inférieur | 6 @ 7 |
| Ordinaire | 8 @ 9 |
| Bon ordinaire | 9⅞@10⅛ |
| Low Middling | 10⅝@10⅞ |
| Middling | 11⅛@11⅜ |
| Good Middling | 12 @12⅛ |
| Middling Fair | 12⅜@— |
| Fair | —@— |

TABAC—Rien.

SUCRE—Quelques petits lots, sans variations. Fair à fully fair, 5¼ @ 5¾ cts la livre.

MELASSE—Aucune vente digne de remarque.

FARINE—Marché calme. A peine 1000 barils [illegible] 150 de country superfine en mauvais état à $5 50, 110 à $5 75, 500 de St Louis au même prix, et 50 d'extra de choix (comparoli) à $6 62½ le baril.

MAIS—100 sacs de mélangé à $1, 150 de blanc mélangé à $10 et 450 de blanc prime à $1 26 le boisseau.

AVOINE—250 sacs de St-Louis à —, 100 à 60 cts, [illegible] du Nord à 60 cts le boisseau.

SON—250 sacs ont rapporté 90 cts les 100 livres.

PORC—1100 barils de mess à des conditions particulières.

BACON—Rien d'important.

GRAISSE—100 tierçons de prime à 11½ cts la livre.

CAFE—190 sacs à 11¼ cts la livre.

WHISKY—Rien.

SACS—460 balles medium à 13¼, 434 heavy 12½, [illegible] le tout comptant.

GRAIN—De petits lots de l'Ouest à $36 ¼ @ $37 le tonneau.

CHANGE—Demande modérée. Nous cotons : Sterling, 109 ¼ @ 109 ¾. France, 5.10 @ 5.17. Traites à vue sur New York ¾ @ ¾ de prime.

FRET—Calme à 5/16 @ 11/32d le coton pour Liverpool.

## LISTE MARITIME.
### Port de la Nouvelle-Orléans.

**Expédiés samedi.**
Steamship Cahawba, Bulloch, New York via Havane
Steamship Magnolia, Fowler, Indianola via Galveston
Steamer Tug W H Webb, Leach, Minatitlan
Navire Jacobs, Golding, Marseille
New Hampshire, Weeks, Havre
Cumper, White, Liverpool

**Arrivés samedi:**
Steamship General Rusk, Gardner, Galveston
Barque Wm Henry, Young, Philadelphie
Ama, Baker, Cardiff
Goelette Peter Mowell, Waters, Havane
Virginia John, Horabeck, Mobile

**Arrivés hier.**
Steamship Mexico, Talbot, Galveston
Steamship Tennessee, Forbes, Vera Cruz
Steamship Indianola, Louzser, Minatitlan
Barque Comet, Rogers, New York
Uruguay, Bordin, Marseille
Peter Marvel, Waters, Havane

☞ Pour les steamboats voir la partie anglaise.

**Liste des bateaux à vapeur partant aujourd'hui.**

| | | |
|---|---|---|
| [illegible] | Bateau de la Malle | Midi |
| [illegible] Springs | Creole | 7½ am |
| [illegible] | Arrow, Hoffman | 9 am |
| [illegible] | Ravenswood | 4 pm |
| [illegible] | General Rusk | 7½ am |
| [illegible] | W H Webb | 9 am |
| [illegible] | Capitol | 5 pm |
| [illegible] | J K Bell, Moody | 5 pm |
| [illegible] | W M Morrison | 5 pm |

**Départs d'Europe.**
Glasgow, de Glasgow pour New-York .... 11 juin
Bremen, de Southampton pour New York .... 14 juin
Nova Scotian, de Liverpool pour Quebec .... 15 juin
Vanderbilt, de Southampton pour New York 22 juin
City of Baltimore, de Liverpool pour N York 22 juin
Weser, de Southampton pour New York .... 28 juin
Arago, de Southampton pour New York .... 29 juin

**Départs d'Amérique.**
Arabia, de Boston pour Liverpool .... 29 juin
Persia, de New-York pour Liverpool .... 6 juil

## Compagnie d'Assurance du Star,

Second État des affaires de la Compagnie pour l'année expirée le 31 mai 1859.

Montant des primes reçues .... $151,109 44
Montant des primes non expirées le 31 mai 1858 .... 20,834 00
$171,943 44

AVOIR.—
Primes sur risques d'incendie .... $80,638 83
Primes sur risques de mers .... 68,808 25
Primes sur risques de rivière .... 22,596 36 — 171,943 44
Primes à déduire sur les risques non expirés et transférés à l'année nouvelle .... $23,176 00
Primes cancellées .... 2,167 62 — 25,343 62
Montant des primes expirées .... $146,599 82
PAYÉ —
Pertes sur risques d'incendie .... $25,416 09
Pertes sur risques de mers .... 17,160 75
Pertes sur risques de rivières .... 4,550 39
Réserve pour les pertes non payées .... 20,300 0[illegible] — 67,427 23
Montant total des pertes .... 100,0 retour de primes sur $171 943 44
Moins primes [illegible] cancellées .... 2,167 62
$169 775 82 — $16,977 58
Moins 10 0/0 sur 23,176 comme ci-dessus .... 2 476 40 — 14,501 18
Réassurances .... 2,083 56
Dépenses .... 20 332 87 — 108,294 84
Montant des bénéfices .... 43,304 98
A déduire, d'après la résolution du 4 juin 1858, sur le montant des profits .... 4,230 40
Intérêt sur le montant du capital ($244,10) .... 24,210 0 — 28 540 49
Gain net .... $14,764 49
Part des assurés 1/2 .... 7 382 25
Part des actionnaires 1/2 .... 7,382 24
Montant des primes ci-dessus .... 151,109 44
Moins primes cancellées .... 2,167 62
Montant participant aux profits .... 148,941 82
L'actif de la Compagnie se compose comme suit:
Effets à recevoir.
Montant de billets pour [illegible] .... $23,973 14
Montant des placements .... 303,483 08 — 327,456 22
En caisse .... 55,360 30
Primes en voie de collection .... 7,506 74
Moins 10 0/0 retour de primes .... 750 67 — 6,756 07
$389 572 59

Nouvelle-Orléans, 4 juin 1859.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Qu'on se souvienne que le 6 juin 1859, pardevant moi, soussigné, juge de paix dans et pour la susdite paroisse, sont présentés Placide Forstall, président, et Emile DeBuys, secrétaire de la Compagnie d'Assurance du Star, de la Nouvelle-Orléans, lesquels ayant été dument assermentés conformément à la loi, déclarent que le susdit tableau est véritable et une copie exacte des livres de ladite Compagnie.
PLACIDE FORSTALL, président,
EMILE DEBUYS, secrétaire.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 6 juin 1859.
ARTHUR SAUCIER, troisième Justice de Paix de la paroisse d'Orléans.

DIRECTEURS:
P Forstall, A F Elliot,
W C C Claiborne, A J Watt,
P A Giraud, C Duplantier,
L. Reyle, J B Plauche, jr,
G W Logan.
PLACIDE FORSTALL, président,
EMILE DEBUYS, secrétaire.
8 juin—1 an

## Médicaments.—Médicaments
EN ANGLETERRE, EN FRANCE ET EN AMERIQUE.
LE GRAND REMEDE ANGLAIS
La solution spécifique est célèbre.

Le célèbre médecin, SIR ASTLEY COOPER, en a reconnu l'efficacité. On lui doit des milliers de guérisons, et la Faculté de Médecine l'approuve. La gonorrhée, les douleurs au dos, la faiblesse et toutes les affections urinaires sont guéries comme par magie. Le système se fortifie, et l'esprit découragé retrouve son énergie. Seul agent :
[signature]
17 juin—1an 1 1 j 26, rue du Camp, Nlle-Orléans

## SALSEPAREILLE DE SAND
Le meilleur remède
POUR PURIFIER LE SANG,
Et guérir des
SCROFULES, VIEILLES ULCERES,
[illegible] DE FIEVRE MALADIE DE FOIE,
[illegible] RHEUM, MALADIES MERCURIELLES,
RHUMATISMES, ERUPTIONS DE LA PEAU,
PUSTULES, FAIBLESSE GENERALE.
**Tonique sans pareil.**

CETTE PREPARATION INCOMPARABLE a opéré quelques unes des plus étonnantes guérisons dont parle l'histoire, et il est prouvé aujourd'hui que tout ce qu'avait promis l'inventeur a eu lieu. Les rhumatismes chroniques, les scrofules, le salt rheum, les ulcères de la gorge et du nez, le scorbut, les pustules, les maux d'yeux chroniques, les diverses maladies de la peau, la dilatation des glandes ne peuvent lui résister et ses
TRIOMPHES
sont bien au-dessus de tous les autres remèdes. La Salsepareille de Sand, nettoie, purifie et fortifie les sources de la vie.
Préparé et à vendre par A B et D SANDS, droguistes en gros, 100 Fulton Street, encoignure William, New-York.
A vendre par J WRIGHT & Co
Nos 21 et 151, rue de Chartres
F P DUCONGE,
No 39, rue de Chartres
J TUCKER, à Mobile.
26 juin—1m

EN débarquement du navire Lemuel Dyer, [illegible] Fairfowl, venant du Havre et à vendre par les soussignés:
160 dames-jeannes de 5 gallons.
200 do 3 do.
200 do 2 do.
100 do 1 do.
PAUL JUGE & FASSY,
19 jn 27, St-Louis

A VENDRE par les soussignés, en débarquement du navire Jeune Albert, venant de Bordeaux: [illegible] quarts cognac J B Baron, 1827.
C CAVAROC & Co,
14 juin—6f 144 rue Royale

A [illegible] par le navire Sheffield, attendu de Bordeaux,—
[illegible] caisses vin rouge, Contenac
[illegible] do do St Julien
[illegible] do do Leoville
[illegible] do do do 24/2 bouteilles
[illegible] do vin blanc, Haut Sauterne
[illegible] do vin rouge Chateau Dillon
[illegible] do do Haut Brion
[illegible] do do Cos d'Estournel
10 do vin blanc, Chateau Yquem.
C CAVAROC & Co,
14 juin—6f 144 rue Royale

FARINE—400 barils, extra, superfine et fine, à vendre par GALLOINO & PASCAL,
22 juin 57 et 58 Vieille Levée

DAMES-JEANNES—1600 de cinq gallons; 200 de trois gallons, à vendre en débarquement du navire Mary Anoah, par
S D GRATIAA & Co, No 20 rue Douane
10 juin

VINAIGRE de vin blanc—En débarquement du navire E Everett, de Bordeaux et en magasin, [illegible] barils vinaigre français, à vendre par
QUEYROUZE & LANGSDORFF,
14 juin 13 et 15 rue St Louis

ANISETTE de J Lafaurie—En débarquement du navire E Everett, de Bordeaux,—
[illegible] caisses de 30 paniers anisette extra
[illegible] do 24/50 do do superfine
[illegible] do 24/50 do do parfum
A vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF,
14 juin 13 et 15 rue St Louis

M. A. G. JULIAN a un intérêt dans notre maison, à dater de ce jour.
1er juin A CHOPARD & CO.

AMANDES—100 sacs amandes à la Dame, en magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES,
16mai 30, Nlle-Levée, en face du Bassin Alley

---

## POUR LA CALIFORNIE VIA ASPINWALL.
Jour de départ, MARDI 5 juillet, à 8 heures précises du matin.

Pour la Californie via Aspinwall, Navy Bay et Panama — Compagnie des steamships de la malle des Etats-Unis—Le steamship PHILADELPHIA commandant E. Bowen, partira de son wharf, en face du marché Ste Marie, à 8 heures précises, avec les malles des Etats-Unis et les passagers, se reliera à la Havane, avec le steamship ——— de la malle des Etats-Unis et à Panama avec le nouveau steamship J. L. [illegible] de la Compagnie de la malle du Pacifique. Pour tickets pour tout le voyage, s'adresser au bureau, n° 48, rue Natchez.
27jn J. T DOSWELL & Co.

## POUR NEW-YORK, VIA LA HAVANE.
Jour de départ, MARDI 5 juillet, à 8 heures précises du matin.

Compagnie des steamships de la malle des Etats-Unis — POUR NEW YORK via la Havane—Le steamship PHILADELPHIA, commandant E. Howes, partira de son wharf, en face de la rue St-Joseph, à heure précise, avec la malle des Etats-Unis et les passagers.
Pour fret ou passage, s'adresser au bureau de la Compagnie, No 74, rue des Magasins.
27jn S. DE VISSER & Co, agents

## GALVESTON ET MATAGORDA BAY.
Jour de départ, JEUDI, 30 juin, à 8 h. A. M.

Compagnie de steamships du Sud — Ligne de la malle des Etats-Unis — POUR GALVESTON ET MATAGORDA—L'excellent steamship MEXICO, doublé et chevillé en cuivre, commandant W. H. Talbot, partira avec les malles des Etats-Unis.—Pour fret ou passage, ayant de jolis emménagements, s'adresser à bord ou à
C. B. PAYNE, No 57, rue du Camp.
☞ Un steamship de cette ligne partira pour les ports susdits tous les jeudis et dimanches. 27jn

## Pour Brazos Santiago.
Jour de départ VENDREDI, 1er juillet à 8 h. A. M.,

Compagnie de steamships du Sud—Ligne de la malle des Etats-Unis — Pour BRAZOS SANTIAGO VIA INDIANOLA—L'excellent steamship ARIZONA, capitaine Robert Smith, partira ainsi qu'il est dit plus haut, avec les malles des Etats-Unis.
Pour fret ou passage, jolis emménagements, s'adresser à bord, ou à
18 juin C. B. PAYNE, No 57, rue du Camp

## POUR LES ATTAKAPAS.
Jour de départ, tous les MERCREDIS, à 3 heures P. M., positivement.

Pour les Attakapas via Plaquemines Le paquebot régulier des Attakapas, CREOLE, capitaine J. J. Labarthe, sera prêt à recevoir du fret tous les lundis matin, pour St Martinville, la Nouvelle Ibérie, Jeannette, Charenton, Franklin, Centreville, Pattersonville, la Baie de Berwick et tous les ports intermédiaires.
Tout ce qui sera confié au bateau sera l'objet d'une prompte attention. Pour plus de détails, s'adresser à bord.
J. J. Labarthe profite de cette occasion pour remercier le public et ses amis de leur patronage libéral.
VIRGINIUS DENTZEL
6 juin agent d'annonces

## Le WOODFORD pour Louisville.
*Ligne régulière de la N.-Orléans et de Louisville*

Le bateau à vapeur WOODFORD, [pour les passagers] capitaine Moses Erwin, partira pour Louisville et les ports intermédiaires comme suit :
Partira de la N.-Orléans, jeudi, 9 juin, à 5 h. P.M
« « samedi, 25 juin, à 5 h. «
« « lundi, 11 juillet, à 5 h. «
« « mardi, 26 juillet, à 5 h. «
« « jeudi, 11 août, à 5 h. «
« « samedi, 27 août, à 5 h. «
Les passagers et les expéditeurs peuvent avoir toute confiance dans l'exactitude de ce bateau.
Aucune chambre ne sera considérée comme engagée avant le paiement.
On peut voir le plan de la cabine et retenir des chambres en s'adressant aux agents,
BELL, BUCHANAN & CO,
9av 37, rue Poydras.

## Bateau à vapeur Diana pour Louisville—Bateau régulier, pour le transport des passagers de la Nlle Orléans et de Louisville.

Le magnifique bateau à vapeur DIANA, fin marcheur, capt. Edward F. Sturgeon, partira pour Louisville et les ports intermédiaires, pendant toute la saison, comme suit :
Part. de la Nlle-Orléans, jeudi 16 juin, 5 heures P M
" " samedi, 2 juill. " "
" " lundi, 18 juillet " "
" " mercredi, 3 aout " "
Les passagers et les expéditeurs peuvent compter sur la régularité de ce bateau.
Aucune chambre ne sera considérée comme retenue avant le paiement.
On peut voir un plan de la cabine et retenir des chambres en s'adressant aux agents.
BELL, BUCHANAN & Co
19 avril No 37, rue Poydras

## Le bateau à vapeur PACIFIC, pour Louisville
Ligne régulière de la Nouvelle-Orléans et de Louisville.

Ce nouveau et magnifique bateau, fin marcheur, capt A. McGill, partira pour Louisville et tous les ports intermédiaires pendant toute la saison, comme suit :
Partira de la N. O. jeudi, 23 juin, à 8 heures P. M.
» vendredi, 8 juillet, » »
» samedi, 23 juillet, » »
» lundi, 8 août, » »
Les passagers et les expéditeurs peuvent compter sur l'exactitude de ce steamer. Aucune chambre ne sera considérée retenue avant le paiement.
On peut voir le plan et retenir des chambres en s'adressant aux agents,
BELL, BUCHANAN & Co,
22mars 37 rue Poydras

POUR MARSEILLE—Passage seulement.
Le beau navire américain DANUBE, fin voilier et de première classe, capt. Golding, ayant tout son chargement engagé et se rendant à bord, partira sous peu. Pour passage (magnifiques emménagements, chambres) s'adresser au capitaine, à bord, poteau 44, Premier District, ou à
PUIG & AVENDANO,
2 juin No 116, rue de la Commune

## Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nouvelle-Orléans.
CINQUIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de la Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires—
Montant des primes non expirées le 31 mai 1858 .... $ 206,946 00
Montant des primes reçues dans l'année expirée le 31 mai 1859 :
Sur les risques d'incendie $458 927 69
" " des rivières 157,737 71
" " des mers 174,704 64 — $ 891,370 04
Total des primes .... $ 1,098,316 04
A déduire, montant des primes non expirées le 31 mai 1859 .... $224,586 00
Primes cancellées .... 14,424 14—$ 238,950 14
Primes échues le 31 de mai 1859 .... $ 859,336 90
Pertes payées dans la même période:
Sur les risques d'incendie $423,416 33
" " des rivières 71 038 15
" " des mers 114,386 47
$ 608,840 96
Dix pour cent remboursé .... 11,193 17
Intérêt payable sur scrips émis en 1857 et 1858 .... 34,196 40
Réassurances et dépenses moins intérêt .... 13,214 83—$ 667,444 35
Bénéfice net .... $ 191,791 55
Primes échues le 31 mai 1859 .... $ 859,335 90
10 pour cent accordé sur .... 113,670 70
Primes participant aux profits .... $ 745,665 20
L'actif de la Compagnie est comme suit:
En caisse .... $ 119,792 96
Effets pour primes .... 145,121 79
Placé en billets garantis par hypothèque et nantissement .... 611,550 65
Actions de Banques .... 110,848 00
Propriétés foncières .... 53 579 67
Primes en voie de perception .... 55 666 49
$ 1,076,259 56
A déduire, balance du scrip de 1857, payable le 13 juillet prochain $ 178,705 00
Intérêt payable sur le scrip de 1857 et 1858 34,296 40— 213,000 40
Actif net .... $ 863,259 16

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.

Qu'on se souvienne qu'aujourd'hui, 6 juin 1859, pardevant moi, soussigné, juge de paix dans et pour la susdite paroisse, se sont présentés JOHN PEMBERTON, président, et CHARLES LESASSIER, secrétaire de la "Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nouvelle-Orléans", lesquels ayant été dûment assermentés conformément à la loi ont déclaré que le susdit tableau est véritable et une copie exacte des livres de ladite Compagnie.
JOHN PEMBERTON, Président,
CHARLES LESASSIER, Secrétaire.
Assermenté et signé pardevant moi, 6 juin 1859.
ARTHUR SAUCIER,
Troisième Juge de Paix pour la paroisse d'Orléans.

Aujourd'hui, à une assemblée spéciale des Directeurs, il a été résolu de déclarer un dividende de scrip de 25 pour cent sur le bénéfice net provenant des primes dans l'année expirée le 31 mai 1859. Il sera émis, pour ledit dividende, des certificats à partir du 1er août prochain. Il a résolu en outre de payer, à partir du deuxième LUNDI de juillet, le reste du scrip de 1857, avec 6 pour cent d'intérêt et de payer 6 pour cent d'intérêt sur le scrip de 1858.
—DIRECTEURS—
S. O Nelson, P. Poutz,
J. N. Nevins, John Pemberton,
Geo Conolly, P. B. Voorhies,
P. Maspero, C. Honoit,
C. H. Slocomb, G. Miltenberger,
B. O. Vignaud.
9juin—1m

## SEULE AGENCE
DE LA CÉLÈBRE MANUFACTURE
"Stacker"—Tennessee.

LE soussigné ayant toujours en main un assortiment complet de chaudières-à-sucre, grilles et gueules de fourneaux, les vendra comme suit :
Chaudière de 84 à 72, à 1 25 le pouce
" 66 à 42, à $1 " "
" au-dessous de 42 pouces à 75 c.
Les grilles à 4 cts la livre, et les gueulles de fourneaux, selon la grandeur et la forme, à 25, 30 et 35 chaque.
F. LA VILLEBEUVRE, Marchand-Commissionnaire
14janv—6m 12, rue de l'Union

CIGARES—En débarquement des bricks Mavens et Tallulah, arrivés de la Havane :
275,000 cigares comprenant Media Regalia, Londres, Conchas, Operas, Breves, Cazadores, des célèbres marques Meridiana, Washington, Cervantes, Escocesa, Convenio, Mar Pacifico, Empire City, El Potosi, etc, etc.
A vendre par P. GUMA,
23 jan Encoignure Canal et Tchoupitoulas

EN débarquement des navires Mary Anoah & Lemuel Dyer, arrivés du Havre—123 caisses absinthe Constant Lecoultre;
30 caisses absinthe Yersin Louis;
9 tonneaux fromages gruyère;
25 barriques vin du Rhin,
6 do vinaigre qualité sup., double force d'Orl.
2 c. de 12 bout essence de vinaigre à l'estragon.
A vendre par J N CURIEN,
10juin 20 rue Toulouse

## Vente de nègres
Le soussigné a à vendre environ 200 nègres de la Virginie et du Maryland qui viennent d'arriver—nègres de champ, ouvriers, domestiques de toutes sortes, etc. Il recevra de nouveaux assortiments par tous les arrivages de la maison. Son établissement est situé rue Baronne, 54, 2e rue à l'ouest de l'hôtel St-Charles, entre Gravier et Commune.
2 déc—au 30 juin WALTER L. CAMPBELL

## CHAMPAGNE
DELBECK & DE BERGHES.

MONSIEUR P. CAZENAVE nous ayant transmis l'agence à la Nlle-Orléans de l'excellent vin de Champagne provenant des caves de Messieurs Delbeck & de Berghes de Reims, nous annonçons au public et particulièrement aux connaisseurs et aux dégustateurs que nous tenons toujours [illegible] tout ce qui est généralement importé sur notre marché.
A vendre par FAURES & NORMAN,
[illegible] 33 et 35 rue Royale

## Infirmerie de la rue du Cirque,
NOUVELLE-ORLEANS,
Entre les rues Poydras et Perdido.
Dr MERCIER, No 151, rue du Canal, entre Philippa et Remparts.
Dr STANFORD CHAILLÉ, No 196, rue du Camp.
☞ Un dépôt pour dix jours est exigé des malades à leur entrée à l'infirmerie.
Chambres pour les malades des deux sexes, par jour [illegible]
Salles .... [illegible]
Chambres pour les esclaves .... [illegible]
Salles pour les esclaves .... [illegible]
Les opérations se paient à part.
Le Dr MERCIER peut être consulté à l'Hôpital, de midi à une heure (excepté les dimanches.)
Consultations du Dr CHAILLÉ, de 9 à 10 heures du matin.
Prix de la consultation: de $1 à $5, comptant. Les pauvres ne paieront pas.
☞ Les enfants sont vaccinés tous les samedis, à 2 heures de l'après-midi—$1 chacun. On a toujours du vaccin.
Les prescriptions médicales seront préparées avec soin à la pharmacie de l'Hôpital

---

## LAIT ANTÉPHÉLIQUE
*seul dont les effets soient incontestables. Plus de rides, plus de taches de rousseur* [illegible] ANTÉPHÉLIQUE [illegible]
AVIS.
Le Lait Antéphélique n'est pas seulement un spécifique infaillible contre les taches de rousseur [illegible]
F. P. DUCONGÉ,
Nouvelle-Orléans, 39, rue de Chartres

## ELIXIR ANTI-GOUTTEUX
DE HIPP. BRIEUGNE,
*Inventeur du BAUME TROPICAL ANTI-RHUMATISMAL.*

Jusqu'à présent, la médecine est restée impuissante contre la GOUTTE, cette terrible affection qui fait tant de victimes sur l'un et l'autre hémisphères, et chaque jour arrache tant de personnes à leurs travaux pour les livrer aux plus vives souffrances. Il est inutile de rappeler les symptômes de cette maladie, symptômes bien connus de tous ceux qui les ont éprouvés ; il suffira d'en invoquer le souvenir pour faire apprécier tout le prix d'un remède efficace contre leur retour. Ce remède existe ; c'est l'ELIXIR ANTI-GOUTTEUX, résultant des persévérantes recherches de M. Hippolyte Brieugne, déjà connu par la découverte du BAUME TROPICAL anti-rhumatismal, qui compte aujourd'hui de si nombreux succès. L'ELIXIR ANTI-GOUTTEUX, destiné particulièrement à combattre les accès de goutte, possède une puissance non moins grande, garantie par une longue expérience de vingt ans [illegible] sur diverses personnes.

L'ELIXIR ANTI-GOUTTEUX est d'un usage facile, son goût n'offrant rien de désagréable. On peut le prendre pur ou le mêler à deux ou trois cuillerées de thé ou de café. Ses effets se font sentir au bout de quelques heures. Quelle que soit l'intensité de l'accès, en douze heures au plus la douleur disparaît et les symptômes s'effacent.
A vendre, au dépôt général, à la Nouvelle-Orléans, chez J. WRIGHT & Co.
21 & 151, rue de Chartres
et dans les principales pharmacies des Etats-Unis
13 mai—1an

## Important aux Planteurs,
Nous avons été informés que les planteurs, en demandant le
**Célèbre Vermifuge du Dr McLane**
écrivent simplement de leur envoyer du vermifuge; il s'ensuit qu'au lieu du VERITABLE VERMIFUGE DU Dr McLANE, ils reçoivent souvent une de ces préparations inutiles offertes sous ce nom au public. Aussi croyons-nous devoir rappeler aux planteurs l'importance d'écrire invariablement le nom en plein, et conseiller à leurs facteurs ou agents de ne recevoir que le véritable Vermifuge du Dr McLane, préparé par Fleming Bros, à Pittsburg, Pa.

Les précautions sont nécessaires quand on veut acheter les CELEBRES PILULES DU Dr McLANE, POUR LE FOIE. La grande popularité de ce remède pour les maladies de foie et les affections bilieuses, si communes au Sud, a poussé certains vendeurs à déclarer que leurs mauvais médicaments ont les mêmes propriétés. Ne vous laissez pas tromper.

**Les célèbres Pilules du Dr McLane,**
POUR LE FOIE,
sont les seules qu'on ait encore inventées et dans lesquelles on puisse placer la plus entière confiance. C'est pourquoi nous engageons vivement le planteur qui tient à son existence et à celle des personnes qui dépendent de lui, à se montrer prudent. Ne prenez ni du Vermifuge ni des Pilules, à moins d'être convaincus que ce sont les véritables du Dr McLANE, préparés par
FLEMING BROS,
à Pittsburg, Pa.

Nous publions plus bas une liste des principaux pharmaciens et marchands chez qui l'on peut toujours se procurer les véritables Pilules et Vermifuge, que vendent également tous les droguistes respectables.

**VERMIFUGE du Dr McLANE et ses PILULES pour le Foie.**
175 grosses, en magasin et attendues,
J WRIGHT & Co,
Nos 21 et 151, rue de Chartres.

**VERMIFUGE du Dr McLANE et ses PILULES pour le Foie.**
200 grosses, attendues et en magasin,
SCOVIL & MEAD,
nos 111 et 113 rue de Chartres.

**VERMIFUGE du Dr McLANE et ses PILULES pour le Foie.**
100 grosses, attendues et en magasin,
G N MORISON & Co,
no 12 rue des Magasins.

**VERMIFUGE du Dr McLANE et ses PILULES pour le Foie.**
150 grosses, attendues et en magasin,
O O WOODMAN,
Enc. Commune et Magasins.

**VERMIFUGE du Dr McLANE et ses PILULES pour le Foie.**
125 grosses, attendues et en magasin,
E B WHEELOCK & Co,
no 43 rue des Magasins.

**VERMIFUGE du Dr McLANE et ses PILULES pour le Foie.**
Constamment en magasin et à vendre par
JAMES SYME,
no 134 rue du Canal.

**VERMIFUGE du Dr McLANE et ses PILULES pour le Foie.**
Constamment en magasin et à vendre par
E J HART & Co.
nos 77 et 79 rue Tchoupitoulas.

**VERMIFUGE du Dr McLANE et ses PILULES pour le Foie.**
Constamment en magasin et à vendre par
READ, HEDGES & Co,
106 rue du Canal.

**VERMIFUGE du Dr McLANE et ses PILULES pour le Foie.**
Constamment en magasin et à vendre par
F P DUCONGE,
no 39, rue de Chartres.
9 mars—au1erjt

Le Dr L. DUPERRON, Dentiste, peut être consulté avec avantage tous les jours, à son cabinet, rue Royale, No 60, pour toutes les opérations dentaires en général : les dents artificielles et les plombages de différentes natures, le redressement des dents et toutes les maladies de la bouche. Une longue expérience met le Dr L. Duperron à même de répondre à l'attente de ses clients de la manière la plus satisfaisante. Heures du cabinet: depuis huit heures du matin jusqu'à quatre heures du soir 9av

## Grande Occasion
*Pour les restaurants, les steamboats, les familles et les personnes qui emploient l'argenture pour le service de la table.*

M. C. DUHAMEL, opticien, 50, rue de Chartres, ayant le dépôt général de couverts et d'orfèvrerie en métal jurassique doré et argenté, offre à vendre un grand assortiment de couverts de toutes descriptions, à des prix très réduits. L'argenture et la dorure sont à des titres garantis. La qualité du 1er titre est égale sinon supérieure à celle des premières marques. Chaque pièce porte, du reste, un poinçon constatant la quantité d'or ou d'argent qui la recouvre.
Couverts de table de 4 titres différents, à filets, unis, de trois dimensions différentes.
Couverts à desserts, à filets et ornés, unis, de trois dimensions différentes.
Cuillers à café, à filets et ornés, unis, de trois dimensions différentes.
Cuillers à ragout, à potage, &c.
Couteaux de table.
" à desserts.
Pinces à sucre.
Services à salade;
Truelles à poissons,
Manches à gigot.
Casse-noisettes.
Tasses à café, sucriers, &c.
Boites en galuerie contenant un service complet.
**Avis aux Galvaniseurs:**
Quelques douzaines de couverts non galvanisés à vendre. Ces messieurs pourront se fournir d'argenture chez M. C. Duhamel, à aussi bon marché qu'à New-York. Il prend aussi des ordres à commission pour cet article.
NOTA : Tous ces articles étant donnés à des prix excessivement bas, seront vendus invariablement au comptant. 2 fev.

## KEROSENE.
### Avis aux familles.

LES journaux ayant tout récemment rapporté l'explosion d'une lampe à huile de charbon, nous croyons devoir prier nos pratiques de ne pas confondre certaines huiles de charbon actuelles et qui sont toutes adultérées, avec la Kerosene dont nous avons, seuls, la vente en Louisiane.
La Kerosene aujourd'hui manufacturée sous des patentes anglaise et américaine, est tout à fait pure, c'est à dire *sans mélange d'alcool ou d'aucune huile volatile*—c'est en un mot un produit nouveau et inoffensif, qui tient place entre les huiles fixes et les huiles volatiles, comme toutes les huiles de charbon pures dont elle est une espèce.
Perfectionnée comme elle l'est maintenant par un procédé de manufacture particulier, elle est sans contredit jusqu'ici la seule huile de charbon préférée aux Etats-Unis tant à cause de son économie et de son pouvoir éclairant, qu'à cause de sa couleur et de son entière désinfection.
A défaut de Kerosène nous avons vendu quelquefois et nous vendons encore d'autres huiles de charbon, mais comme par le passé, nous les *éprouverons* toujours au préalable pour voir si elles ne sont pas adultérées par quelque liquide volatile ou par un excès de Benzole passé avec l'huile dans la distillation.
B. MAUTRÉ & Co,
No 25 rue Condé,
21mars agents de la Compagnie de Kerosène.

## ARMES DE LEFAUCHEUX.
*Pistolets revolvers à 5 et 6 coups, de Lefaucheux*
LION & PINSARD,
54 et 56, anciens 66 et 68, encoignure Bienville.

VIENNENT de recevoir par le Roger Stewart, du Havre :
25 Pistolets revolvers de Lefaucheux, petit calibre pour poche;
12 dito de gros calibre
Capsules à balles également de Lefaucheux.
Reçu aussi par le Cahawba, de New-York :
12 Pistolets revolver de Colt, nouveau système;
6 Pistolets revolvers d'Adams.
Constamment en magasin :
Un assortiment d'armes de Flobert, pistolets et carabines de salon, armes dites Monte-Christo.
Capsules à balles et à plomb, des deux calibres.
Un grand assortiment de poignards, cannes armées et plombées. 21 mai

## Fleurs artificielles
VENTE AU PRIX COUTANT
En gros et en détail.
Pour cause de liquidation,
Chez O. LELIEVRE & Cie
174, rue Royale.

NOUVEAU déballage de fleurs artificielles pour bals et soirées, à vendre par botte et par branche.
Reçu par le steamship Empire City: Un magnifique assortiment de coiffures et couronnes pour mariées, que nous vendrons au-dessous du prix coûtant. 14fev

FRUITS au jus—25 caisses fruits au jus assortis, Maillaud, en magasin et à vendre par
HENRY VALETON,
10mai 27, 29 et 31 rue Bienville

STRONG SCOTCH ALE de Wm Younger & Co, Edinburgh—300 futailles en pintes de gré garanties, en bon ordre, ayant été inspectées et triées.
F. E. BRULATOUR, seul agent,
10mai 53 Vieille Levée

JAMBONS—75 tierçons jambons pressés au sucre, célèbre marque Duffield, à vendre par
GALLOINO & PASCAL,
16mai 57 et 58, Vieille Levée

EAU DE VIE—50 quarts et barils [illegible] de vie demi preuve, de la marque [illegible] & Co, sous les clefs de la douane et à vendre par
PAUL JUGE, FASSY & Co,
30 mai 27 rue St-Louis

---

## LIGNE DE PAQUEBOTS DE MEMPHIS
☞ Ligne de la malle des Etats-Unis.
**Promptitude, Régularité et Sécurité !**

## La compagnie de Paquebots
De Memphis et de la Nlle-Orléans
a fixé les départs suivants pour l'été de 1859: Un de leurs bateaux quittera la Nouvelle-Orléans tous les
**Lundis, mercredis et vendredis, à 5 heures P. M., savoir :**

**STEAMER CAPITOL.**
Capitaine D. J. Clarke.
LUNDI 13 juin — LUNDI 11 juillet
LUNDI 20 juin — LUNDI 18 juillet
LUNDI 27 juin — LUNDI 25 juillet
LUNDI 4 juillet — LUNDI 1er août.

**STEAMER MESSENGER.**
Capitaine M. Langhorne.
MERCREDI 15 juin — MERCREDI 27 juillet
VENDREDI 24 juin — VENDREDI 5 août
MERCREDI 6 juillet — MERCREDI 17 août
VENDREDI 15 juillet — VENDREDI 26 août.

**STEAMER J. SIMONDS.**
Capitaine J. F. Smith.
SAMEDI 18 juin — MERCREDI 20 juillet
MERCREDI 29 juin — MERCREDI 29 juillet
VENDREDI 8 juillet — MERCREDI 10 août.

**STEAMER ALICE VIVIAN,**
Capitaine Sam. Abels.
MERCREDI 22 juillet — VENDREDI 22 juillet
VENDREDI 1er juillet — MERCREDI 3 août.
MERCREDI 13 juillet

## ROUTE DE LA MALLE DU SUD.
POUR
## L'EST ET LE NORD.

Billets pour tout le voyage, via les paquebots de Memphis et de la Nouvelle-Orléans à Memphis, Puis de là par le chemin de fer de Memphis et de Charleston
Et une ligne non interrompue de chemins de fer traversant l'Est Tennessee et la Virginie, à
NEW YORK,
PHILADELPHIE,
BALTIMORE,
WASHINGTON,
RICHMOND,
PETERSBURG,
LYNCHBURG,
ATLANTA,
NASHVILLE,
SOURCES DE LA VIRGINIE, &c.
☞ Des convois exprès [pour la malle] partent de Memphis, tous les jours, à 5 heures P M, et transportent les passagers [en se reliant avec d'autres chemins] à New-York, plus vite et à moins de frais que par toute autre voie.
Les passagers auront des tickets pour tout le voyage. Checks pour le bagage, pour tout le voyage, et maniement gratis. Les tickets sont bons pour n'importe quel laps de temps.
Pour fret ou passage et billets, s'adresser à
J. H. FRELIGH,
Agent général.
Bureau des Paquebots de Memphis : Hôtel Saint Charles, aile gauche.
Wm Inman, agent des passagers. 3 juin—30

## PAYAN & CARHART,
Fabricants et marchands en gros et en détail,
**Habillements des derniers genres,**
No 72 RUE DU CANAL,
Entre les rues Camp et Magasins (bâtisses Montgomery )

Ont reçu leur marchandises et recevront de leur manufacture, par chaque steamship, les articles suivants qu'ils offrent aux conditions les plus libérales.
MARCHANDISES D'HABITATIONS,
Vêtements de kersey, doublés et simple; couvertures lion skin, flushing, drab, bleues, fantaisie et grises; drap pilote, beaver et castor bleu, noir et gris; habits et pantalons satinet uni et à côtes; burnous et couverture, casimir et beaver; chemises et caleçons de flanelle rouge, bleue et grise; gingastripes, hickory; chemises et caleçons en coton et merinos; habits et pantalons de tweed fantaisie, drap pilote épais et drap gris; vêtements en caoutchouc.
*Pour le commerce de la ville et de la campagne.*
Habits de bures, redingottes, sacs, pardessus Raglan, habits tout-aller, habits unis en drap et casimir noirs et de fantaisie, français, anglais, allemands et américains; vêtements tweed, casimir, etc unis et à côtes, toutes couleurs.
GILETS DE DESSOUS.
Satin noir; soie unie, blanche, noire et fantaisie; drap noir Valence; velours noir et de fantaisie; casimir de fantaisie pour soirées; pique blanc et soie de tous genres.
Un assortiment de linge pour enfans et jeunes gens, depuis la qualité la plus fine jusqu'à la plus commune.
Chemises toile et chemises en coton à devants de toile; piqué blanc et de fantaisie; calicos français et américains ; mouchoirs batiste et soie de fantaisie; chemises et caleçons coton et merinos, caleçons toile d'Irlande; caleçons coton blanc et écru; chaussons laine et coton, anglais et allemand; gants Jouvin et castor; 500 jeux de malles noires et de fantaisie, les malles en cuir pour voyager.
Les planteurs, les marchands de la campagne et les marchands en général trouveront leur intérêt à venir examiner ces articles avant de faire leurs achats ailleurs. Ils ont manufacturé expressément pour ce marché. PAYAN & CARHART,
No 72 rue du Canal, entre Camp et Magasins
10 juin (Bâtisses Montgomery )

## Ancienne maison P Delcroix.
HENRY HABERT,
100 rue de Chartres, entre St-Louis et Conti,

INFORME messieurs les propriétaires et constructeurs de maisons qu'il a toujours en main un grand assortiment de papiers peints de toutes sortes pour salons, chambres, salles à manger, corridors, escaliers, etc., il vendra et entreprendra la pose de ses papiers à des prix excessivement réduits.
M. H. HABERT invite les dames qui aiment à joindre l'utile à l'agréable, à venir visiter son riche magasin où elles trouveront toujours un magnifique choix de papiers, bordures, ciels de lit et devant de cheminées, au plus juste prix.
11mai HENRY HABERT.

## ELIE & CHASSAIGNAC,
Successeurs de T. E. Benoit,
No 78 .... Rue de Chartres .... No 78
IMPORTATEURS
de musique et d'instruments de musique.

Seuls agents des célèbres PIANO FORTE de Henry Herz, auxquels la grande médaille a été accordée à l'exposition universelle de 1855. Ces pianos ont été reconnus par le jury de l'exposition de 1855 comme étant de beaucoup supérieurs à ceux d'Erard et de Pleyel.
MUSIQUE française, allemande et américaine constamment au magasin No 78, rue de Chartres entre les rues Bienville et Conti. 17 déc

**SANGSUES—SANGSUES**
Mme veuve PROVOST, a un grand dépôt central, rue Bourbon, 172, entre Toulouse et St. Pierre, et constamment en main un grand assortiment de sangsues hongroises et suédoises. A vendre en gros et en détail aux prix les plus réduits.
☞ Les ordres pour la campagne seront promptement exécutés nov

## SANGSUES 15 CENTS PIECE AU DETAIL.
*25,000 sangsues Hongroises de première qualité et d'une conservation facile, à vendre en gros et en détail au plus bas prix du marché.*

LES soussignés, annoncent respectueusement aux pharmaciens et marchands de la campagne, qu'ils viennent de recevoir de France par les navires Lemuel Dyer, Kearsage, de New-York, par l'Indiana, &c., un grand assortiment de médicaments et de produits chimiques qu'ils vendront aux prix les plus modérés. Quinquina Laroche, poudre de Cédron, goudron Norvège, Paulinia Guarana, extrait quinquina etc.
Sirop de Dusourd au carbonate de fer, granules de digitaline, aconitine, atropine, codeine, &c. &c.
Les commandes de la campagne seront toujours exécutées avec soin et promptitude par les soussignés,
O. ROBIN & Frère,
10 juin Encoignure Ste-Anne et Villeré.

## SANGSUES! SANGSUES
*Nouvellement arrivées.*
25,000 sangsues de premier choix, Hongroises et Suédoises, reçues par steamer Cahawba, et à vendre au dépôt général de BAPTISTE LOUBAT, No 71, rue Bourbon, entre Bienville et Conti, en gros et en détail aux prix les plus modérés.
☞ Les plus grands soins et une attention toute particulière seront donnés pour remplir les ordres de la campagne. BAPTISTE LOUBAT.
25juin—1an

## AU GRAND DEPOT DU SUD.
*Maison centrale de commission,*
Encoignure des rues Royale et Ste-Anne.
## Importations directes de Paris
DE tous les médicaments patentés français, produits chimiques, etc.—Cet établissement reçoit constamment des spécialités de Paris, et à titre de dépôt, tous les médicaments patentés les plus en vogue, qu'il vend à des prix modérés.
Vente en gros et en détail.
**Dépôt du véritable Lait Antéphélique**
de Candès, de Paris,
contre les taches du visage, et de la Poudre de Riz, extra-fine, pour la toilette.
Encoignure des rues Royale et Ste-Anne.
LOUIS CASTEL,
12 mai Agent.

*Matériaux de constructions.*
Briques, bois de Chauffage, &c. &c.
V. DEMORUELLE, marchand au Vieux Bassin, entre Toulouse et Franklin, tient constamment un assortiment de matériaux de construction, tels que chaux, sable blanc et jaune, ciment et plâtre de Paris, bardeaux, lattes et merrains. Aussi un assortiment de briques à feu, anglaises, françaises et américaines, ainsi qu'un assortiment complet de bois de chauffage.
Une attention particulière sera donnée à la prompte exécution des ordres de la campagne.

VIN blanc en caisses—En débarquement du navire Hannah Crocker, de Bordeaux :
500 caisses des marques suivantes : Langoiran, Podensac, Barsac, Sauterne, Chateau Sauterne, en bouteilles et demi-bouteilles, à vendre par
QUEYROUZE & LANGSDORFF,
25a 13 et 15 rue St-Louis

## C. C. 1848, 1849, 1851
EN débarquement du navire South America, de Bordeaux :
216 caisses, à vendre par
LOUIS F. MAXENT,
Seul agent,
16déc 60, rue Toulouse

CHAPEAUX—8 caisses chapeaux feutres, garnis en soie souples, noirs, gris, et couleurs, haute forme, mi forme et casquettes, sous les clefs de la douane et à vendre par
PAUL JUGE, FASSY & Co,
27, rue St-Louis.

ETIQUETTES !—1 caisse contenant un assortiment d'étiquettes de luxe et ordinaires pour liqueurs, cognac, madère, vins rouges et blancs, &c. En magasin et à vendre par HENRY VALETON,
22juin 27, 29 et 31 rue Bienville.

GRUYERE !—20 meules fromages véritable Gruyère très frais, en magasin et à vendre par
HENRY VALETON,
22juin 27, 29 et 31 rue Bienville.

TRUFFES DU PERIGORD !—50 boites truffes noires de Rodel.
100 1/2 boites truffes noires de Rodel, en magasin et à vendre par HENRY VALETON,
22juin 27, 29 et 31 rue Bienville.

VERMICELLI ET MACARONI !—50 caisses vermicelli et macaroni d'Italie, en magasin et à vendre par HENRY VALETON,
22juin 27, 29 et 31 rue Bienville.

COGNAC J Faure & Co—20 quarts pipes de cette bonne marque, âme preuve, pâle et foncé, attendus par le navire Edward Everett, de Bordeaux et à vendre par T BAILLY BLANCHARD Jr,
30 mai—1m 39 Vieille Levée

## Magasin de Cigares Ne Plus Ultra,
*Encoignure St-Charles et Gravier,*
TENU PAR B. RODRIGUEZ,
CONSTAMMENT en magasin, les marques de premier choix de la Havane, telles que Cabañas, Carbajal, Partagas, Figaro, Intimidad, Ingenuidad, Meridiana, Sol, Washington, Know Something, El Valor de la Razon, Cervantes, Escocesa, Toyado, Louisa Miller, &c. &c.
Également—Tabacs à fumer et à chiquer, à vendre en gros et en détail.

VINAIGRE français—50 barils en débarquement du navire Edward Everett, de Bordeaux [illegible]
1er juin B. TALAMON, 181, rue Royale

---

## Grand Chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord.

**LA CREVASSE.**

TANT que durera la crevasse du Bonnet Carré, les passagers seront transportés, de la Nouvelle-Orléans au point de la Passe Manchac, à 37 milles de la Nouvelle-Orléans, (point au dessus duquel il n'y a pas d'interruption) par les convois du chemin de fer de Carrollton, de la ville au lac, et de là, par de bons bateaux, au pont de Manchac.
Les passagers partiront du dépôt du chemin de fer de Carrollton, au Tivoli Circle, Nouvelle-Orléans, à 6 heures du matin et à 6 heures 20 minutes du soir. Ils seront de retour au dépôt à 8 heures du matin et à 8 heures du soir.
Les convois pour Kenner partiront du dépôt, au pied de la rue Calliope, à 6 heures A. M. et 4 heures P. M. Ils partiront de Kenner pour la Nouvelle-Orléans à 6:45 A M et 4:45 P M. On recevra, au dépôt des passagers, du fret pour cette station, de 3 P M à 3 50 P M. Prix du passage : 40 cts pour aller et au tant pour revenir.
Le fret pour Manchac et les stations au dessus de Manchac sera reçu à l'entrepôt, sur la rive sud du nouveau canal, entre les rues Liberty et Howard, jusqu'à 3 heures P. M.
Il ne sera pas reçu de fret à moins qu'il ne soit consigné à des personnes demeurant aux stations établies sur le chemin ou ses embranchements.
On voit que les passagers et le fret seront transportés sans interruption et tout se fera aussi régulièrement que par le passé.

| Prix du passage de la N Orléans à | 1ère classe | 2me classe | De la Nlle Orléans à | 1ère classe | 2me classe |
|---|---|---|---|---|---|
| Kenner | 40 | 10 | | | |
| Manchac | 1.50 | | Bahala | 5.60 | 4.15 |
| Ponchatoula | 2.00 | 1.50 | Hazelhurst | 6.00 | 4.45 |
| Tickfaw | 2.40 | 1.75 | Crystal Springs | 6.40 | 4.75 |
| Amite | 2.80 | 2.05 | Terry | 6.65 | 5.00 |
| Tangipaho | 3.20 | 2.35 | Byram | 6.95 | 5.25 |
| Osyka | 3.60 | 2.65 | Jackson | 7.35 | 5.50 |
| Magnolia | 4.00 | 2.95 | Tugaloo | 7.60 | 5.70 |
| Summit | 4.40 | 3.25 | Calhoun | 7.95 | 5.95 |
| Bayou Chitto | 4.80 | 3.5 | Canton | 8.25 | 6.20 |
| Brookhaven | 5.20 | 3.85 | Vicksburg | 8.00 | 6.00 |

Enfants de trois ans et au dessous, gratis; au dessus de trois et jusqu'à douze ans, moitié prix; au dessus de 12 prix plein.
On peut se procurer, au bureau du surintendant du transport, rue du Camp, en face de la Place Lafayette, des paquets de vingt-cinq tickets pour les familles.
Les personnes demeurant en ville et qui ont des résidences ou des établissements sur le chemin, peuvent avoir des paquets de vingt-cinq, pour leur usage personnel, à une réduction.
La compagnie est maintenant prête à transporter les marchandises et les paquets à tous les endroits avec lesquels la voie se relie. Elle les recevra et les livrera partout.
S. WILLIAMS,
9mai Surintendant des transports.

## AVIS AUX DAMES.
Célèbres POUDRES DE TOILETTE DE Lubin.
[illegible]
F. P. DUCONGÉ, 39 rue de Chartres,
E. GUILLOT, 148 rue Royale,
J. WRIGHT & Co, 21 et 151 rue de Chartres,
Nouvelle-Orléans.
6 juin

## MAISON J. L. MARCIACQ,
ENCOIGNURE DES RUES ROYALE ET ORLEANS.

CETTE maison qui est toujours des mieux fournies en vins fins, liqueurs et conserves de toute espèce, vient de recevoir par le navire Wm Prescott, du Havre, des ESCARGOTS, des CONFITURES, des GELEES, des FROMAGES LIVAROTS, NEUFCHATELS et du BEURRE DE PREVALLEE qu'elle offre en vente aux prix les plus réduits. 22 av

## AVIS SERIEUX.
LES soussignés sont positivement décidés de vendre tout leur immense stock de marchandises à un prix ou à un autre. Il faut qu'ils vendent. En conséquence ils ont l'honneur d'informer les dames et le public en général qu'ils commenceront dès lundi 25 courant, à ne refuser aucune vente à cause de prix.
Les personnes qui ont besoin de marchandises sèches pourront faire d'excellents marchés en venant à notre magasin.
Un magnifique lot de barèges anglais sera offert cette semaine, au-dessous du prix de revient.
500 paires de rideaux brodés bobinet et mousseline doivent être vendues cette semaine à 40 pour cent au-dessous du prix coûtant.
Plus de 2500 pièces de mousseline à mousquetaire, depuis $1 50 à $12 sont aussi pour être sacrifiées.
Nous avons dans ce moment le plus riche assortiment de mitaines filet à volants qu'il soit possible d'imaginer. LAZARE & LEVASSEUR,
25 avril 8 et 10, rue de Chartres, près Canal

## PASTILLES PECTORALES
PRÉPARÉES PAR
E. ALEIX, pharmacien,
60 rue Royale.

CES pastilles d'un goût agréable, jouissent des propriétés calmantes et expectorantes et constituent un remède sûr et efficace dans les cas de Rhume, Toux, Catarrhes, Enrouements, Irritations nerveuses de la poitrine, Coqueluches et toutes affections des organes respiratoires.
Il n'entre dans la composition de ces pastilles aucune substance qui puisse être nuisible.
Prix de la boîte—25 sous. 26 oct

## Conservez vos dents.
J. A. CASADAVANT, chirurgien-dentiste, successeur de J. T. Beauregard, 182, rue Royale, entre St-Pierre et Toulouse, continue à exécuter scientifiquement toutes les opérations dans l'art du dentiste. Il appelle l'attention de ceux qui ont besoin des services d'un dentiste habile, et des personnes qui ont employé les dentistes inexpérimentés (dont l'or tombe des dents peu de temps après avoir été orifiées, et dont les dents n'a pas pu porter les dents artificielles avec confort); En s'adressant à J. A. Casadavant on peut se faire orifier les dents consciencieusement et avec habileté; et se faire poser des dents artificielles [illegible] au moyen de la pression atmosphérique [illegible] toutes les fonctions des dents naturelles.
Il a inventé une composition chimique qui n'endort pas, qu'il applique sur les gencives avant d'arracher les dents ; si la dent est arrachée aussitôt que la composition est appliquée, les gencives se trouvent engourdies, ce qui diminue la douleur.
☞ Consultations en français, espagnol et anglais.
14juin—6m

## AUX DAMES DE LA NLLE-ORLEANS
### Avis essentiel.
Rue Conti, 105 et 107,
*Près l'encoignure Bourbon*

CE magasin dont les produits sont tous importés des meilleures fabriques de bonbonneries parisiennes, [illegible] permettent de livrer les marchandises de meilleure qualité et à des prix très réduits. Tous les bonbons fondants figurés et autres, très fondants et bien conservés, sont vendus à 50 cts au lieu de 75 cts.
Fruits confits assortis .... 60 cts
Chocolat à la crème .... 50
Chocolat fondant, triple vanille .... 50
Chocolat de santé triple vanille pour les déjeuners .... 50
A la double vanille .... 50
Chocolat de santé non préparé, c'est-à-dire sans sucre, pour les familles .... 30
Chocolat de santé, préparé .... 30
Figues et dattes farcies, différens parfums .... 50
Confitures de cerises, groseilles, fraises et framboises .... 30
Cerises entières dans de la gelée de framboises, jarres françaises de 20 onces .... 50
Confitures de mirabelles entières .... 50
Toutes les dragées qui sont en déballage dans ce moment, provenant des meilleures maisons de Paris et ont des parfums très distingués; elles seront vendues à des prix extrêmement réduits, c'est à dire à 50 et à 60 cents. P. MANEY,
11 mai rue Conti, 105 et 107 près Bourbon

MAIS—1500 sacs mais prime mélangé, en magasin et à vendre en lots au gré des acheteurs.
500 sacs mais blanc prime, en magasin et à vendre en lots au gré des acheteurs.
600 sacs mais jaune prime, en magasin et à vendre en lots au gré des acheteurs, par
F A GONZALES & Co,
14 mai 11 Front Levée, près Bienville

## NOUVEAUTES DE SAISON.
Rue de Chartres, 81, ancien 91.
*Grand assortiment de Marchandises nouvelles, telles que :*
CHAPEAUX pour dames et fillettes,
Do pour hommes et garçons;
RUBANS haute nouveauté,
FLEURS en tous genres
POINTES et MANTELETS tulle et dentelle
GANTS et MITAINES filet,
TARLATANES et Tulles, Bruxelles et grenadine
CREPES anglais et français
BLONDES et Ruches,
RUBANS taysnide et unis
PARASOLS et ombrelles Marquises
BOBINET à mousquetaires
PIQUE blanc,
GARNITURES de toutes sortes
DENTELLES, soie, fil et valenciennes,
Et toutes les fournitures à l'usage des modistes,
A vendre à des prix très réduits par
23 mars J DERBES Jnr

**Fruits au jus. Fruits au jus.**
135 caisses fruits au jus Teyssonneau
15 do do à l'eau-de-vie de Teyssonneau
25 do cerises à l'eau-de-vie do
45 do do de Chauvet fils
10 do Liqueur extra superfine do
10 do Eau de noix do do
5 do de 25 paniers anisette extra superfine de Chauvet fils
30 caisses de 12 flacons maraschino di Zara
22 do de 12 jarres curaçao de Hollande
100 do absinthe suisse d'E Pernod
20 do do de Yersin Lecoultre
20 do kirchenwasser d'E. Pernod
122 do vermouth Picard & Co et Neilly Prat
33 do cassis du Mont d'Or
18 do punch au rum
18 do ratafia de Grenoble.
A vendre par NUMA LACOSTE & Co,
14 mai 147 rue Royale

AVOINE—500 sacs avoine prime du Canada, en magasin et à vendre en lots au gré des acheteurs
500 sacs avoine Prince Edward Island, notre prime en magasin et à vendre en lots au gré des acheteurs, par F A GONZALES & Co,
14 mai 11 Front Levée, près Bienville

VINS en barriques—20 barriques grand vin Château Haut-Brion 1850
4 barriques grand vin St-Julien 1850
5 do do Vve Merman 1851
15 do do Margaux Médoc
11 do do St-Estèphe
18 do do St-Emilion
4 do vin blanc Preignac 1er cru 1850
7 do do Sauternes do
15 do do do 1851
A vendre par FAURES & NORMAN,
30 oct 33 et 35, rue Royale

**Cordes .... Cordes**
CINQ CENTS rouleaux cordes en pitre Nos assortis
250 do do coton pour guide—A vendre au plus bas prix du marché par
ROUSSET & GENIN
9 avril 76, Canal, près Chartres

MACARONI ! Vermicelli—1500 caisses macaroni; 1000 do vermicelli; 500 do macaroni; 500 cartons macaroni et vermicelli, en débarquement et à vendre par LANATA FRERES
22ja 9 et 11 rue Jefferson

CONSERVATION
DE LA CHEVELURE
PAR LE
## CREOLE HAIR OIL
*Préparé par*
E. ALEIX, pharmacien
21déc 57 RUE ROYALE.

COGNAC—1er cognac 1ère preuve, de la marque E [illegible] 1830
24 1/4 cognac âme preuve Jean Luc
16 1/4 do Otar Dupuy
21 1/4 do Gibon, très vieux
12 1/4 do très vieux Coco père et fils, à vendre par NUMA LACOSTE & Co,
14 mai 147 rue Royale

EN débarquement du navire St-Louis, venant de New-York—
50 paniers de 12 bouteilles Heidsieck Piper;
20 paniers de 24/2 do do;
25 do de 12 bouteilles de la Perle;
12 do 24/2 do do;
15 caisses de 12 do Rubis;
10 do 24/2 do do
A vendre par NUMA LACOSTE & Co,
14mai 147, rue Royale

DIVERS—Moutarde française, huile d'olive de J Pieguiet, en paniers de 12 bouteilles et de 24 bouteilles; absinthe suisse, vermouth, sirop de Gomme, eau de fleurs d'oranger, en caisses et en estagnons; fruits au jus, de Teyssonneau, liqueurs superfines de Bordeaux et de Marseille, guignolet, [illegible] &c. &c.
A vendre par B TALAMON,
11mai 182 rue Royale

## VOORHIES, GRIGGS & Co
No 18, rue Tchoupitoulas,
SEULS AGENTS DE
*Mr. U. LONGWORTH, de Cincinnati,*

---

## VENTES JUDICIAIRES.

Succession de feu L. H. Newton, alias Nathan.
DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—En vertu d'un ordre de vente rendu le 20 de juin 1859 et à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai le 26 de juillet 1859, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, pour le compte de ladite succession, à l'adjudication de—
1o—Deux terrains situés au faubourg Washington dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos Un, Deux, Trois, Quatre, Neuf, Dix, Douze, Treize, Quatorze, Quinze et Seize dans l'îlet Vingt-Quatre, borné par les rues Prosper, St Avid et du Port et la Promenade Lafayette, mesurant comme suit, à savoir : les Nos Un, Deux, Trois et Quatre, chacun, trente pieds de face à la promenade Lafayette sur cent trente pieds trois pouces et six lignes de profondeur ; les Nos Neuf, Dix, Onze et Douze, mesurant chacun trente deux pieds six pouces et sept lignes de face à la rue Prosper, sur cent seize pieds de profondeur ; le No Douze forme l'angle des rues de Port et Prosper ; et les Nos Treize, Quatorze, Quinze et Seize, chacun, trente pieds trois pouces et six lignes de profondeur.
2o—Plusieurs réclamations reposant sur des concessions de terres situées au Texas pour services militaires. [Bounty Claims.]
3o Deux certificats du Trésor du gouvernement du Texas, de la somme de $37 27 c.
Conditions—comptant au moment de l'adjudication.
E. T. PARKER, Shérif de la paroisse d'Orléans
27 juin—jt5,14,23,26

George A. Sanford vs Manman L. Burgess.
SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 7,218.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le jeudi 28 de juillet 1859, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à la vente publique et adjudication de ;
Une portion de terre sise derrière le Troisième District de cette ville, et désignée par le No Trente, suivant plan dressé par Allou d'Hémécourt, arpenteur, le 25 février 1848, et déposé en l'étude de Lucien Hermann, ci-devant notaire public en cette ville. Ladite portion de terre mesure, sur des lignes irrégulières, trente-neuf pieds cinq pouces et trois lignes de face à l'Avenue Marigny, cinquante quatre pieds et quatre lignes de face au Chemin Privé, cinq cent quatre-vingt-neuf pieds sur la ligne du No 31, cinq cent quatre-vingt-dix-neuf pieds neuf pouces et quatre lignes sur la ligne du No vingt-neuf, et quatre vingt-dix pieds un pouce et onze lignes sur la ligne du fond. Ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions, comptant au moment de l'adjudication.
E. T. PARKER, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
27 juin—15 22 26 jt

Louis Emmerling vs. Pierre Monette, b.d.o.l. (Pour une cession forcée.)
CINQUIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 11,467—En vertu d'un ordre de vente rendu le 1er juin 1859 et à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mardi 5 de juillet 1859, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à l'adjudication de ;
Un terrain situé à Mandeville, dans la paroisse de St Tammany, en cet Etat, désigné par le n° trois dans l'îlet n° cinquante, sur un plan de Mandeville, dressé par L. Bringier, arpenteur, déposé en l'étude de Félix de Armas, ci-devant notaire public à la Nouvelle-Orléans, le 14 janvier 1834. Ledit terrain mesure 237 pieds et demi de face à l'Avenue Marigny, 250 pieds de face à la rue Florida, 237 pieds et demi sur la ligne qui le sépare du n° deux.
Conditions—comptant au moment de l'adjudication.
E. T. PARKER, Shérif de la paroisse d'Orléans
2 juin—11,20, 27 et 5 juil

Léon Pierre & Co vs Florence Azeries Desrosses, veuve de Emile Léonard Toppino.
TROISIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 13,667.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, et du consentement des parties y intéressées, je procéderai, le MARDI 5 de juillet 1859, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à l'adjudication de ;
Un Terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues de l'Hôpital, Royale, du Quartier et Conde, mesurant, mesure américaine, vingt-trois pieds onze pouces quatre lignes de face à la rue de l'Hôpital, la même mesure sur la ligne du fond, et quatre vingt cinq pieds trois pouces de profondeur, conformément au plan dressé par I. H. Pilie, arpenteur, le 23 de novembre 1846, et déposé en l'étude de A. Ducatel, notaire public en cette ville.
Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant. Les dites bâtisses et améliorations consistent en une jolie petite maison de résidence à deux étages, couverte en ardoises, ayant deux chambres au rez de chaussée et deux au premier, avec galerie devant, bâtie dans le fond du terrain; une maisonnette en bois, construite sur un des côtés du terrain, ayant deux chambres en briques, couverts en ardoises, cour briquetée, hydrant, un joli jardin d'agrément sur le devant, arbres fruitiers, etc. La maison porte le No 70 sur la rue de l'Hôpital.
Le tout saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Un tiers du prix payable comptant et le balance à six mois de crédit, en billets portant 8 pour cent d'intérêt l'an de la date jusqu'à échéance, et à défaut de paiement à ladite échéance, au taux de 8 pour cent jusqu'à parfait paiement. La propriété devra être assurée par l'acquéreur et la police en être transférée au shérif pour le compte des parties intéressées.
E. T. PARKER, Shérif de la paroisse d'Orléans
4 juin—4 11 20 27, jt 5

Jh Garnier vs J. A. Lacroix.—Le même vs le même.
DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans, Nos 13,845 et 13,846—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans les affaires ci dessus, je procéderai le samedi 23 de juillet 1859, à midi, à l'Hôtel de la Cité rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à l'adjudication de ;
1o Un terrain situé au faubourg Marigny, dans le Troisième District de cette ville et désigné par le No Un, sur un plan dressé par B Boisson, arpenteur, daté du 31 mai 1836, et mesurant, mesure américaine, trente pieds de face à la rue de l'Esplanade, côté S., entre celles de la Levée et de Moreau, sur une profondeur de cent six pieds six pouces.
2o Deux terrains situés dans le Troisième District de cette ville, rue de l'Esplanade côté S. E., entre celles de la Levée, de la Victoire et de Moreau, ayant chacun trente deux pieds de face à la rue de l'Esplanade, sur cent six pieds six pouces de profondeur, mesure anglaise.
Lesdits terrains désignés par les Nos Deux et Trois, suivant deux plans, dressés par B. Boisson, arpenteur, datés des 30 mai 1834 et 21 mai 1836.
Ensemble avec toutes les améliorations qui existent sur tous les terrains sus-décrits.
Saisis dans les affaires ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
E. T. PARKER, Shérif de la paroisse d'Orléans
20juin—20 27 juillet 5,14,22

Thos Connolly vs W. A. Willet & Co.
SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 7266—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le samedi, 2 de juillet 1859, à 10½ heures A. M., au magasin de dépôt situé rue Jefferson, No 23, dans le 2me District de cette ville, à la vente publique et adjudication de ;
Un lot d'épicerie, &c, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication. E. T. PARKER, Shérif de la paroisse d'Orléans
21juin—21,24,27 30 juil2.

## AVIS JUDICIAIRES.

No 15,668 — Succession de Elizabeth M McLeod, épouse décédée de David Bell.
DEUXIEME Cour de District de la Nlle Orléans—Attendu que Alexander Portevus a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feue Elizabeth M. McLeod, épouse décédée de David Bell: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons, s'il en est, pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour, J. L. KELLY,
21 juin—28 et 30 Député Greffier

ETAT DE LA LOUISIANE—Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Je certifie par les présentes que le 3 mai 1859, jugement a été enregistré dans cette Cour, dans le procès de Bertha M. Burgmeier, femme de Wm J. Seifert, vs. son mari, dans les termes et chiffres suivants, savoir : Bertha M. Burgmeier, femme de Wm J Seifert, vs. son mari, No 7,209. Cette affaire ayant été par consentement écrit et enregistré aujourd'hui, et la Cour considérant la réponse à la pétition de la demanderesse et la loi applicable à ce cas, est en faveur de la demanderesse—il est ordonné et adjugé qu'il y ait jugement en faveur de la demanderesse, Bertha M. Burgmeier, femme de Wm. J. Seifert, et contre le défendeur, Wm. J. Seifert, son mari—décrétant une séparation de biens entre les dites parties, aux frais du défendeur. Jugement signé le 7 mai 1859.
[Signé] R. K. HOWELL, Juge.
En foi de quoi, j'ai apposé ma signature et le sceau de ladite Cour, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 20 juin, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent cinquante-neuf et la quatre-vingt-troisième année de l'indépendance des Etats-Unis.
GEO. MONTGOMERY,
22juin—23,26,28 Député Greffier.

Succession de veuve J. Schumaker—No 12,162.
DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la dite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'administrateur de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.
Par ordre de la Cour. J. L. KELLY,
18juin—18,23,27 Député Greffier

**Succession de F. C. Laville.**
LES personnes qui auraient des réclamations quelconques à faire valoir contre la succession de F. C. Laville, sont priées de les présenter au soussigné dans les dix jours qui suivront la première publication de cette annonce.
P. S. WILTZ, Administrateur.
22juin—27,1er juillet.

Succession de John Marcos.
TROISIEME COUR Judiciaire—Paroisse de Jefferson—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de cette publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur testamentaire de ladite succession, ne serait point approuvé et homologué, audit exécuteur testamentaire déchargé de ses fonctions et de toute responsabilité.
Par ordre de la cour, E. BUISSON,
22juin—27 et 1er Greffier

ETAT DE LA LOUISIANE—Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—F. de Bordenave vs. ses créanciers—Pour un atermoiement—No 7452—Avis est donné aux créanciers de F. de Bordenave qu'ils devront se réunir, au bureau de G. E. Fortier, mardi, 5 juillet 1859, à 10 heures du matin, afin de prendre en considération les affaires du pétitionnaire et sa demande d'un atermoiement d'un et de deux ans. Dans l'intervalle, toutes procédures judiciaires contre sa personne et ses biens sont suspendues. Par ordre de la Cour.
Bureau du greffier, Nlle-Orléans, 20 juin 1859.
GEO. MONTGOMERY,
22juin—Sen10j Député greffier

## J. MENARD,
*181 Vieille Levée, entre Hôpital et Quartier.*
Graines fraîches de jardinage de la nouvelle récolte.
PRIX FIXE.

Reçu par le navire Bamberg, du Havre—Choux pommé, 10 variétés; laitue pommée, 7 variétés; navets 4 variétés; radis, 4 variétés; chouxfleur; choux de Bruxelles; choux raves; choux rouge; choux navet Routabaga; betterave courte rouge; betterave longue rouge; bette blanche ou carde; betterave champêtre; carotte demi longue; carotte courte hâtive; persil; cerfeuille; roquette; laitue ou chicorée; céleri plein, panais; salsifis; oignons; cresson large feuille; scarole; moutarde brune; moutarde blanche; pois washington; gourgane ou fève de marais.
*Un assortiment de graines et oignons, et griffes de fleurs.—Attendu prochainement par le navire Odessa, un autre envoi.*
Une grande quantité de très beaux nefliers du Japon, un bel assortiment d'arbres fruitiers greffés sur sujets du pays, une grande variété de plantes et d'arbustes de serre et de pleine terre, près de 300 variétés de rosiers de premier choix. Le tout à vendre à son établissement d'horticulture, Chemin de Gentilly, quatre îlets après la rue St Jean, à des prix très modérés. Les ordres laissés à son magasin de graines seront remplis avec soins et promptitude.
P. S.—Quelques personnes font courir le bruit que j'ai l'intention de quitter le commerce des graines; cela est faux. Les graines que je reçois sont comme par le passé faites exclusivement pour mon magasin, [illegible] en France pour les cultivateurs [illegible] qui ont besoin d'être préservés du froid pendant l'hiver.

EN débarquement du navire Edward Everett, de Bordeaux :
20 barils de vinaigre,
30 caisses de prunes sèches en paniers,
40 barriques vin rouge Quinsac
8 do do Montferrand
25 caisses vin rouge, Margaux Médoc 1846
25 do do Pontet St Julien 1844
A vendre par B TALAMON,
7 juin 181, rue Royale

---

## VENTES JUDICIAIRES.
*Vente par le shérif de la paroisse d'Orléans, à l'effet d'opérer un partage.*
Robert L. Hughes vs John Hughes, tuteur, etc., et al.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT DE LA NOUVELLE-ORLEANS— Action en partage—Numéro 15,176—En vertu d'un jugement rendu le 23 et signé le 28 de mars 1859 et aussi en vertu d'un ordre supplémentaire daté du 9 de juin 1859, tous deux à moi adressés par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mardi 12 de juillet 1859, à midi, à l'Hôtel de la Cité rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à l'effet d'opérer un partage, à l'adjudication des biens dont description suit—
BIENS MOBILIERS.
1o—Un billet souscrit par Wm N. Hasbury, à l'ordre de dame E. R. Hughes, daté du 3 mai 1856, payable à six mois de date, de la somme de deux cent cinquante piastres ($250 00) avec intérêt au taux de 8 0/0 l'an de la date.
2o—Une créance contre Waldo et Hughes, de la somme de six cent onze piastres et douze cents ($611 12).
3o—L'intérêt à savoir, un sixième dans un billet de la somme de trois mille cinq cents piastres, souscrit par Alfred Hewson, à l'ordre de et endossé par lui-même, daté du 30 de juin 1854, payable à un an de date.
4o—Un scrip de la compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent, portant le No 336, de la somme de trois cent cinquante piastres ($350).
5o—Un scrip de la même compagnie et portant le No 317, de la somme de cent dix piastres ($110).
6o—Cent dix (110) actions de vingt-cinq piastres chacune de la compagnie du chemin de fer des Opelousas, suivant certificat portant le No 640.
7o—Dix [10] actions de vingt-cinq piastres chacune du chemin de fer de Jackson, suivant certificat portant le No 486.
8o—Quatre (4) actions de mille piastres ($1000) chacune de la compagnie dite de la Louisiana Dry Dock, suivant certificats portant les Nos 86, 87, 89 et 90.
ESCLAVES.
1o Toussaint, nègre âgé d'environ dix-neuf ans.
2o Jessey, nègre âgé d'environ quarante-cinq ans.
3o Eliza, négresse âgée d'environ trente-cinq ans, et ses deux enfants.
BIENS FONCIERS.
1o Quatre terrains situés dans la ville de Belleville, sur la rive droite du fleuve Mississippi, en cette paroisse, presqu'en face de cette ville de la Nouvelle-Orléans, désignés par les Nos six, sept, seize et dix-sept de l'îlet No deux, borné par le chemin public, les rues Chesnut et Pierre et la ligne d'abornement de la propriété de MM. Valette et Thomas, conformément au plan dressé par Louis J. Pilié, arpenteur. Lesdits terrains ayant les dimensions suivantes, savoir : les Nos six et sept, contigus, mesurent chacun trente pieds 6 pouces de face à la rue Chesnut sur cent trente-huit pieds six pouces et sept lignes de profondeur, et les Nos seize et dix-sept, contigus ayant les mêmes dimensions sur la rue Chesnut et la même profondeur que les Nos six et sept.
2o Un terrain situé dans ladite ville de Belleville et désigné par le No six de l'îlet No quatre, borné par les rues Pierre, Alice, Eliza et Elmire, suivant le plan dressé par Pilié. Ledit terrain mesure trente-un pieds et sept pouces de face à la rue Chesnut, sur cent cinquante pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles.
3o Deux autres terrains situés dans ladite ville de Belleville, et désignés par les Nos vingt-quatre et vingt-cinq, de l'îlet No cinq, borné par les rues Alice, Eliza, Elmire et Chesnut, suivant le plan dressé par Pilié.
Lesdits terrains sont contigus et mesurent chacun trente-un pieds sept pouces de face à la rue Elmire sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
4o Deux autres terrains, contigus, situés dans ledit îlet No cinq, et désignés par les numéros treize et quatorze, suivant le plan sus-relaté de Pilié et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Eliza, sur cent vingt six pieds six pouces et une ligne de profondeur, entre lignes parallèles.
5o Un terrain situé dans ladite ville de Belleville et désigné par le No treize de l'îlet No six, borné par les rues Chesnut, Alice, Eliza et Gosselin, suivant le plan sus-relaté de Pilié, et mesurant trente-cinq pieds neuf pouces et deux lignes de face à la rue Eliza, sur cent vingt-six pieds six pouces et une ligne de profondeur, entre lignes parallèles.
6o—Trois terrains contigus, situés dans ladite ville de Belleville et désignés par les Nos vingt-un, vingt-deux et vingt-trois de l'îlet No huit, borné par les rues Eliza, Avelina, Elmire et Gosselin, suivant le plan sus-relaté de Pilié, et mesurant comme suit : les Nos vingt un et vingt deux, chacun trente-un pieds sept pouces de face à la rue Elmire, sur cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles. Et le No vingt-trois, trente-un pieds sept pouces de face à la rue Elmire, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.
7o—Ces terrains situés dans ladite ville de Belleville, et désignés par les Nos un, deux, trois, quatre, cinq, dix sept, dix huit, dix-neuf, vingt, vingt-un et vingt deux de l'îlet quatorze, borné par les rues Jackson, Homer, Chesnut et Gosselin, suivant le plan sus-relaté de Pilié, et mesurant comme suit : le No un, trente-un pieds un pouce cinq lignes de face à la rue Chesnut, sur une profondeur de cent vingt pieds et face à la rue Jackson, et formant l'angle desdites deux rues Chesnut et Jackson, les Nos deux, trois et quatre sont contigus et mesurent chacun trente-deux pieds trois pouces de face à la rue Chesnut, sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles; le No cinq mesure trente-un pieds trois pouces de face à la rue Chesnut, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles; [illegible]
8o—Onze terrains situés dans la dite ville de Belleville et désignés par les Nos six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze, quinze et seize de l'îlet No dix-huit, borné par les rues Newton, Decatur, Chesnut et Gosselin, suivant le plan sus-relaté de Pilié, [illegible]
9o—Un îlet de terre situé dans la ville de Belleville, et désigné par le No soixante-douze, borné par les rues de Armes, Lapeyrouse, Chesnut et Gosselin, suivant le plan sus-relaté de Pilié, et contenant vingt-cinq terrains numérotés de un à vingt-deux inclusivement.
Le dit îlet ayant trois cent vingt trois pieds de face à la rue Chesnut, la même façade sur la rue Gosselin, deux cent cinquante quatre pieds neuf pouces et deux lignes de face à la rue de Armes, et la même façade sur la rue Lapeyrouse.
10o—Un îlet de terre de forme irrégulière situé dans la ville de Belleville, désigné par le No vingt-trois et borné par les rues Lapeyrouse, Socrates, Gosselin et Chesnut, suivant le plan sus-relaté de Pilié.
Le dit îlet ayant deux cent soixante-quinze pieds neuf pouces et deux lignes de face à la rue Lapeyrouse, trois cent trente-cinq pieds deux pouces et deux lignes de face à la rue Gosselin, [illegible] sur la rue Socrates, et est divisé en seize terrains, suivant le dit plan.
11o—Un îlet de terre situé dans la dite ville de Belleville, désigné par le No dix, borné par les rues Chesnut, Market, Gosselin et Elvina, suivant le plan sus relaté de Pilié.
Le dit îlet est divisé en vingt terrains et mesure [illegible] le tout mesure américaine, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
12o—Un îlet de terre, de forme irrégulière, situé dans la ville de Belleville, désigné par le No vingt-sept, borné par les rues Ptolemée, Lawrence, Chesnut, Gosselin et Elmire, suivant le plan sus relaté de Pilié et contenant vingt-un terrains, numérotés de un à vingt-un inclusivement.
[illegible]
13o—Un îlet de terre deforme triangulaire situé dans la dite ville de Belleville, désigné par le mot "Cimetière," borné par les rues Gosselin, Bringier, Elmire et Lawrence, suivant le plan sus relaté de Pilié.
14o—Une certaine portion de terre située dans ladite ville de Belleville ou faubourg Duvergé, autrement dit Algiers, sur la rive droite du fleuve Mississippi, en face de cette ville de la Nouvelle-Orléans. La dite portion de terre étant la moitié du terrain désigné par le No quatre de l'îlet No Neuf, sur un plan de ladite ville ou faubourg dressé par Claude N. Bouchon, ci-devant arpenteur-général de l'Etat en mai 1819, et déposé en l'étude de H. Lavergne, alors notaire public en cette ville et mesurant, mesure française, trente pieds de face à la rue Villeré, sur cent vingt pieds de profondeur, bornée à sa limite supérieure par la moitié (du côté d'en haut) du terrain No Quatre aujourd'hui ou ci-devant appartenant à M. Richard Salter, et à la limite inférieure par la propriété de la Veuve Duvergé. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
15o—Deux terrains et la moitié d'un terrain situé dans ledit faubourg Duvergé ou Algiers; les deux terrains sont désignés par les Nos Huit et Douze et le terrain dont moitié est prise par le No Quatorze, le tout dans l'îlet No Quatorze, suivant plan dressé par John Communy, arpenteur, le 1er mars 1837, déposé en l'étude de L. T. Caire, alors notaire public en cette ville.
Le No huit mesure trente pieds de face à la rue Seguin sur cent cinquante pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure française. Ledit terrain No Douze mesure trente pieds de face à la rue Pierre sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles et ladite moitié dudit terrain No Quatorze est contiguë audit terrain No Douze et mesure quinze pieds de face à la rue Pierre, sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles, le tout mesure française ; ensemble avec une maison de résidence, cuisine et autres dépendances qui se trouvent sur lesdits deux terrains et moitié de terrain.
16o—Un seizième indivis d'une certaine portion de terre située dans ladite ville de Belleville, faisant partie de l'îlet désigné par le No Un, sur le plan sus relaté de Pilié, borné par le Chemin Public, les rues Elmire, Pierre et Chesnut. Ladite portion de terre mesure trois cents pieds de face audit Chemin Public, cinq cents pieds de profondeur à la rue Elmire, la même profondeur et la même façade sur la rue Chesnut et trois cents pieds de face sur la ligne qui la sépare des terrains No, Un, Cinq, Six et Dix dudit îlet.
Ensemble avec le seizième indivis des bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus, connues sous le nom de FONDERIE DE BELLEVILLE, et les machines, bouilloires, installations, appareils, généralement quelconques.
Conditions—Pour les biens personnels et pour les esclaves, comptant au moment de l'adjudication, et pour les biens fonciers, un quart du prix payable comptant et la balance à un, deux et trois ans, en billets divisés par coupons à la convenance des parties, portant intérêt au taux de six pour cent l'an de la date jusqu'à échéance, et après cette époque au taux de huit pour cent l'an jusqu'à parfait paiement et garantis par hypothèque sur la propriété vendue.
E. T. PARKER, Shérif de la paroisse d'Orléans
10juin—18,27 jt5,12

J. E. Cassard vs Adelard Duvigneaud.
CINQUIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 12,155—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le lundi 11 de juillet 1859, à midi, à l'hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à l'adjudication de ;
Un terrain situé au faubourg St Jean, de cette ville, dans le Troisième District de ladite ville et dans l'îlet compris entre les rues Broad, Washington, Lepage et Septième—Ledit terrain, désigné par le No Un de l'îlet No Sept, d'après un plan dressé par C. Giroux, architecte le 20 d'avril 1853 et déposé sous le No 55 en l'étude de A. Chiapella, alors notaire public en cette ville, et mesurant (ledit terrain) conformément audit plan, trente trois pieds sept pouces et deux lignes de face à la rue Broad, cent cinquante deux pieds un pouce et 5 lignes de profondeur et face à la rue Lepage, dont il forme l'angle, cent quarante un pieds neuf pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne limitrophe au terrain No deux et trente un pieds onze pouces cinq lignes de largeur dans le fond.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
☞ Conditions—L'acquéreur assumera le paiement de deux billets chacun de la somme de $64. 45 datés du 1er mai 1858 et payables respectivement à 2 et 3 ans de date, et la balance du prix d'adjudication, s'il y en avait, comptant, au moment de l'adjudication.
E T PARKER
Shérif de la paroisse d'Orléans
9 juin—18,27,j4,11

**Cigares ........ Cigares**
LES acheteurs trouveront toujours en magasin un assortiment des marques bien connues: Ingenuidad, Flor de [illegible], Meridiana, Flor de [illegible], Redowa, Cabarga, Partagas, Know-Something, Washington, Dos Hermanos, [illegible] Habana, etc. etc. aux prix les plus modérés. F. PRATS & Co,
1 jan—6b 20 Commercial Place

CAFE—500 sacs Rio, Havane, Java et St-Domingue à vendre par L. MALUS & Co,

---

## VENTES A L'ENCAN.

1,250,000 Cigares de la Havane.
PAR D. E. MORPHY, encanteur.
IL sera vendu mercredi, 29 du courant, à 10 heures du matin, au magasin de MM. [illegible] Frères, importateurs, No 84, rue Gravier, 1,250,000 cigares de la Havane, des meilleures marques. La plus grande partie de ces cigares étant des consignations, seront positivement vendus, pour clore les dites factures. Les conditions de la vente seront des plus libérales. 21juin

Maison en bois dans la rue Terpsichore—Succession de Thomas Doyle—No 15,465—Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.
PAR C. E. GIRARDEY & Co.,
C. E. GIRARDEY, encanteur.
Bureau, No 6, Arcade de Banks.
SAMEDI, 16 juillet 1859, à midi, il sera vendu à l'encan, à l'Arcade de Banks, dans la rue des Magasins, en vertu d'un ordre de l'honorable P. H. Morgan, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, portant la date du 10 juin 1859, la propriété ci-après décrite et appartenant à ladite succession, savoir :
Un certain terrain, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Terpsichore, Melpomène, Bacchus et Dryades. Ledit terrain est désigné par le No 4. Il a 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Terpsichore, sur 127 pieds 10 pouces, 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une maison basse en bois, avec salle à manger ; cuisine, cave, &c., bâties dans le fond, avec jardin sur la façade.
Conditions, comptant.
L'acte de vente pardevant Chas E Fortier, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
14 juin—28je—2,9,16juil

Maison en bois sur la Promenade Carondelet et terrains dans la rue Labarpe.
Succession de John S. Baron.—No 12,850.
Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans.
PAR C. E. GIRARDEY & Co
C. E. GIRARDEY, encanteur.
Bureau, No 37, rue des Magasins
IL sera vendu à l'encan, samedi, 9 juillet 1859, à midi, à l'Arcade de Banks, dans la rue des Magasins, en vertu d'un ordre de l'honorable P. H. Morgan, juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle Orléans, portant la date du 30 mai 1859—Les propriétés ci-après décrites et appartenant à la succession de John S. Baron, décédé, savoir :
1o—DEUX TERRAINS situés au faubourg Tremé, dans l'îlet compris entre les rues Labarpe, Lapeyrouse, Roman et Prieur. Lesdits terrains sont désignés par les Nos 3 et 4 sur un plan dressé par E. Surgi, ingénieur civil, le 20 juin 1847 et déposé dans l'étude de S. Guermand, notaire en cette ville. Ils ont chacun 32 pieds de face à la rue Labarpe, sur une profondeur de 104 pieds 11 lignes, entre lignes parallèles.
2o—DEUX TERRAINS, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans le même faubourg, dans l'îlet compris entre la Promenade Carondelet et les rues St Pierre, Derbigny et Roman. Lesdits terrains sont désignés par les Nos 18 et 19 sur un plan dressé par Joseph Pilié, portant la date du 1er mai 1844 et déposé dans l'étude de D. L. McKay, ci-devant notaire public en cette ville. Le No 18 a 27 pieds 1 pouce de face à la Promenade Carondelet, sur 108 pieds 9 pouces 2 lignes de profondeur sur la ligne dans la direction de la rue Roman, 107 pieds 8 pouces 5 lignes sur la ligne qui le sépare du terrain No 19 et 27 pieds 4 pouces dans le fond. Le No 19 a 27 pieds 1 pouce de face à la Promenade Carondelet, sur 107 pieds 8 pouces 5 lignes sur la ligne qui le sépare du No 18 et 106 pieds 8 pouces 1 ligne sur la ligne dans la direction de la rue Derbigny et 27 pieds 4 pouces dans le fond. Les améliorations comprennent une maison basse à étage, avec galerie au premier et au second, 4 chambres dans la bâtisse principale, cuisine ayant 3 chambres ; arbres fruitiers et maison d'été en face de la maison.
Conditions—Pour la propriété No 1, comptant.—Pour le No 2, l'acquéreur assumera le paiement du capital et de l'intérêt d'un billet hypothécaire de $750, portant la date du 4 septembre 1857, payable à 3 ans de date, portant 8 pour cent d'intérêt l'an et, en cas de non paiement à l'échéance, 8 pour cent jusqu'à parfait paiement. Pour le reste comptant.
☞ Les actes de vente pardevant W. J. Castell, notaire public, aux frais des acquéreurs.
6 juin—6,18,25ja—2,9 juill

Succession de Mme M. Henderson, décédée.—No 15,526.—Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans.—Vente d'une magnifique maison et de quatre grands terrains situés dans la rue Prytania, entre les rues Thalie et Melpomène.
PAR C. E. GIRARDEY & Co.
C. E. GIRARDEY, encanteur.
Bureau, No 37, rue des Magasins.
JEUDI, 30 juin 1859, à midi, à l'Arcade de Banks, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. P. H. Morgan, juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle Orléans, portant la date du 27 mai 1859, les propriétés suivantes, de très grande valeur, appartenant à la succession de Mme M. Henderson, décédée, savoir :
QUATRE TERRAINS, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans l'îlet compris entre les rues Prytania, Thalie, Melpomène et Nayades. Lesdits terrains sont désignés par les Nos 22, 23 et 24 et une partie du No 25, et mesurent 87 pieds 11 pouces de face à la rue Prytania, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
Les améliorations comprennent une belle maison en bois, à deux étages, trois quarts, couverte en ardoises, galeries doubles, sur la façade et derrière, ayant en rez-de-chaussée deux beaux salons avec cheminées en marbre, fenêtres et chambranles en bois de chêne avec corniches ciselées, [illegible]
Le grand jardin d'ornement, planté de magnolias, arbor vitæ, cèdre et autres arbres. Les clotures sont neuves. Hydrant et une grande cuve reposant sur une base en briques.
Conditions—L'acquéreur assumera le paiement d'un billet hypothécaire de $10,000, portant la date du 6 février 1859, échéant en février 1860, sans intérêt. Pour le balance, le moitié comptant, le reste à 12 mois de crédit, du jour de la vente, avec 8 pour cent d'intérêt l'an, et en cas de non paiement à l'échéance, 8 pour cent jusqu'à parfait paiement.
L'acte de vente pardevant T. O. Starke, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
30mai—4,11,18,25 juin

Terrain de prix situé dans la rue St-Joseph, entre les rues Magasins et Foucher.—No 15,388.—Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans.—Aurore Piquery et alias vs Félix Piquery et alias.—Procès pour opérer un partage.
PAR C. E. GIRARDEY & Co,
C. E. GIRARDEY, encanteur,
Bureau No 37, rue des Magasins
IL sera vendu, samedi 2 juillet 1859, à midi, à l'Arcade de Banks, dans la rue des Magasins, dans la ville de la Nlle-Orléans, en vertu et conformément à un jugement rendu par l'Hon. P. H. Morgan, juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, dans la susdite affaire, le 31 mai 1859, et signé le 26 mai 1859 à l'effet d'opérer un partage entre les co-propriétaires, la propriété ci-après désignée, savoir :
UN CERTAIN MORCEAU DE TERRE situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues St Joseph, Julie, Magasins et Foucher. Ledit morceau de terre a 42 pieds 2 pouces de face à la rue St-Joseph, sur une profondeur de 170 pieds 5 pouces 6 lignes, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une bâtisse en bois, et de grandes écuries en bois occupées par M. Patrick Halpin.
La position centrale de cette propriété lui donne de la valeur pour des écuries, des boutiques, des établissements, charron, des forges ou des entrepôts.
Conditions—Un tiers comptant; le reste à un et deux ans de crédit, en billets de l'acquéreur, sans endossement, portant intérêt à raison de 6 pour cent, de la date à l'échéance, et en cas de non paiement à l'échéance, intérêt à raison de 8 pour cent jusqu'à parfait paiement. Les dits billets seront garantis par hypothèque spéciale sur la propriété et devront être divisés en coupons, afin de correspondre aux parts des parties intéressées.
L'acte de vente pardevant M. Félix Grima, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
30 mai—4, 11 18 25 juin—2 juillet

## IMPORTATION DIRECTE
*DE PARIS.*
Le soussigné dépositaire des spécialités françaises et de tous les médicaments sanctionnés par l'expérience, vient de recevoir par les navires Mary Anna et Lemuel Dyer du Havre:
3500 bouteilles vin de Seguin (véritable);
2500 flacons phosphate de fer de Leras;
1500 bouteilles Rob Laffecteur;
1000 do huile de foie de Morue Jongh;
1500 do vin de quinquina au malaga;
3000 flacons pilules de Blancard;
2500 boites pastilles de santonine de Pelletier (Lyon);
1200 flacons capsules de Mathey-Caylus;
500 do sirop de phosphate de fer,
500 do pilules do;
500 do pilules de Leroy;
500 do poudre ferro manganique;
500 bouteilles chlorure Labarraque;
800 kilos fécule de pomme de terre;
250 do tapioca;
100 do sousnitrate de Bismuth;
150 onces valérianate de quinine;
50 kilos yodure de potassium;
50 flacons benzine Collas;
25 boites appareils Charroul;
150 kilos sulfure de potasse;
500 onces sulfate de quinine de Pelletier;
A vendre par EDOUARD GUILLOT,
22jn No 148, rue Royale

## AVIS AUX DISTILLATEURS ET AUX PHARMACIENS.
REÇU par le Lemuel Dyer, du Havre :
6 balles petite absinthe suisse de choix;
3 balles gentiane,
2 estagnons d'huile de badiane;
100 livres véritable baume de Tolu;
10 onces quinine brute;
50 onces quinium de Bouchardat;
10 livres dragées de fer réduites par l'hydrogène;
10 do extrait sec de quinquina;
10 do extrait de ratanhia;
15 do pastilles santonine; dito Tolu d'ipéca, de kermès, de soufre et de menthe;
500 flacons pilules Blancard;
100 livres racine de guimauve blanche;
200 bouteilles chlorure de Labarraque;
50 litres eaux distillées de valériane, de rose, de laurier cerise, de menthe poivrée et de canelle;
100 bouteilles vin de Séguin; 45,000 pots d'Iris en sortie;
1500 pavots extra-gros;
25 livres fleurs de Provins, fraîches;
10 do [illegible] américanus;
5 do Paullinia guarana.
A vendre par les soussignés, aux plus bas prix.
O. ROBIN & FRERE,
22 juin Encoignure Ste-Anne et Villeré

**Avis aux Distillateurs.**
ATTENDU par le navire Elizabeth Ellen, de Bordeaux—
150 caisses de 12 bouteilles, forme anglaise, verre blanc;
75 do do do do dorée;
10 do sardines de 100 1/2 boites de Garres jeune;
A vendre par DUFFIRE & DEFFEZ,
9 fév 1rep 59 Vieille Levée

## Lion & Pinsard,
54 & 56, anciens 66 et 68, rue Royale, enc. Bienville
VIENNENT de recevoir par navire Mary Annah, du Havre, et par steamer Empire City, de New York :
300 douzaines de chemises de coton devant toile, de toutes formes, à tout prix et de toutes les tailles,
50 douzaines d'éventails nouvelle forme;
Une caisse de rubans unis de toutes largeurs;
Un assortiment de filés, galons et boutons, fil d'Ecosse pour garnitures d'été; ceintures de tous genres.
6 douzaines de mitaines en filet, article nouveau depuis $1 jusqu'à $4 la paire;
En bonneterie, un grand assortiment de chaussettes, caleçons, gilets de peau, &c, &c—En coton, flanelle, mérinos, toile, flanelle et mérinos gaze;
500 douzaines de cravates fantaisie, cols, colliers, un choix considérable de devants de chemises, faux cols, manchettes.
Peignes—Un grand assortiment de toutes sortes;
3 caisses de parfumerie fine et fraîche des premières maisons de Paris.
300 douzaines de gants de soie et de fil pour dames avec et sans manchettes, pour hommes, de toutes sortes.
10 douzaines de boucles de ceintures de toutes formes, en argent doré, acier, jais, vermeil.
150 douzaines de chaussettes de toutes sortes et à tout prix.
Un assortiment de parfumerie des premières maisons de Paris. 17juin

**BOUCHONS ! BOUCHONS ! BOUCHONS !**
EN magasin et à vendre par P. Cassacho Frère & Co, encoignure Royale et St-Philippe :
50 balles bouchons réguliers pour bouteilles à vin,
34 do bouchons pour demi-bouteilles do
40 do do choisis pour eau minérale
25 do do pointes [illegible]
35 do do do longs
15 do do assortis, pour droguistes
14 do do pointes, pour damejeannes
5 do do réguliers do
16 do do fins extra pour vins
Outre les qualités ci-dessus indiquées, nous attendons de Barcelone, par le brick Consuelo, 160 balles bouchons de calibres, formes et qualités assorties, que nous offrons à nos pratiques à des conditions avantageuses. 10 sin—3 m

---

## VENTES A L'ENCAN.

BONNETERIE AVARIEE.
*PAR BLACHE & LEAUMONT.*
LUNDI, 27 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, rue de Chartres No 77, pour compte de qui il appartiendra :
V T & Co / M } Nos 720, 721, 2 caisses 100 douzaines de bas blancs pour dames, le tout importé et avarié à bord du navire Constitution, capt. Higgins, venant de Liverpool.
Conditions, comptant. 25 juin

**Riz. Riz.**
PAR R. B. SYKES, encanteur.
IL sera vendu à l'encan, mardi 28 du courant, à 11 heures et demie, pour clore une consignation, à l'entrepôt Hier, à l'encoignure des rues Commune et Notre Dame :
158 tierçons de riz.
Conditions—$200, comptant; au-dessus, 60 jours, en billets approuvés. 27 juin

**Porc. Porc.**
PAR R. B. SYKES.
MARDI, 28 du courant, à 10 heures, il sera vendu, à son magasin d'encan, n° 45 rue des Magasins :
53 barils porc mess, en bon état,
do do reins do
10 do do jowls do
10 do prime do.
Conditions—comptant. 27 juin

BANC DANS L'EGLISE ST-JOSEPH.
Meubles meublans—Pour cause de départ.
PAR N. VIGNIÉ, encanteur.
MARDI 28 juin 1859, à midi et demi, il sera vendu rue de la Douane, près de la rue Marais, Un grand mobilier bien assorti.
A la même heure et au même lieu :
Un banc No 1, dans l'église St Joseph, rue de la Commune, payé pour l'année courante. 27 juin

*Avis aux restaurateurs, maîtres d'hôtel et aux familles.*
PAR Chs. E. FORSTALL,
IL sera vendu, mardi 28 juin 1859 à 11 heures du matin, à mon bureau No 90½, Passage de la Bourse, pour clore une facture—
Plusieurs sortes de services de table, huiliers, salières et rechauds et 40 douzaines de couverts à filet, ainsi qu'un lot de meubles.
Conditions—comptant. 24juin

Une chance de faire fortune. Vente péremptoire d'un grand morceau de terre renfermant environ 5,000 acres, sur lequel il y a beaucoup de bois de pin et de chêne. Ensemble, un moulin à vapeur et une machine à raboter ; chemins de fer, maisons, &c.
PAR C. E. GIRARDEY & Co,
Bureau, No 37, rue des Magasins,
en face de l'Hôtel de l'arcade.
IL sera vendu à l'encan, SAMEDI, 2 juillet, 1859, à midi, à l'Arcade de Banks, dans la rue des Magasins, dans la ville de la Nlle Orléans, sans réserve, les terres suivantes, d'un très grand prix, avec amélioration, etc.
UN CERTAIN MORCEAU DE TERRE, situé dans la Paroisse St Tammany, sur la rivière Tchefuncta, à deux milles de Madisonville, comprenant environ 1,100 arpents, plus ou moins. Ensemble toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant tout ce qui est nécessaire pour un moulin à scie à vapeur ; une machine à vapeur de la force de 25 chevaux, de belles bouilloires, des scies de toutes espèces et de toutes grandeurs, &c., des matériaux pour monter de nouvelles scies, un moulin à maïs, &c.; une autre machine de la force de 16 chevaux, une machine à raboter, presque neuve, des chemins de fer avec wagons, boutique de charpentier et de forgeron, un jeu complet d'outils ; une bonne maison en briques ayant 4 chambres, 2 cabinets, galerie sur la façade et derrière, cuisine, écurie, grange, cabanes à nègres, plusieurs bonnes bâtisses en bois, un grand jardin.
Le bois de ce morceau de terre se compose principalement de chênes et de pins. On fait de cette terre les meilleures briques, et l'on peut se servir, pour le feu, du bois rejeté toujours en abondance au moulin et ne coûtant presque rien.
UN AUTRE MORCEAU DE TERRE, DE TRES GRAND PRIX, à une petite distance du moulin, ayant de grands avantages et faisant face aux deux côtes de la rivière Abita, près de son embouchure. Cette terre renferme environ 3,000 acres; elle est située au cœur de la plus belle forêt de pins jaunes de l'Est. Ensemble, un chemin de fer d'environ 2 milles de long et traversant la terre.
Le tout sera vendu en bloc.
Les plans montrant la contiguité des susdits terrains, le bois flottant au moulin, etc. sont exposés au bureau des encanteurs.
Conditions—Un tiers comptant, le reste à 11 et 16 mois de crédit, en billets garantis par hypothèque sur les propriétés, avec endosseur accepté en ville et payables à la Banque de l'Etat de la Louisiane en cette ville. Lesdits billets porteront intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à l'échéance et en cas de non paiement à l'échéance, intérêt à raison de 8 pour cent jusqu'à parfait paiement. Cette dernière clause ne doit pas être interprétée de manière à retarder d'une façon quelconque le paiement desdits billets.
L'acte de vente pardevant Cuvelier & Peters, notaires publics, aux frais de l'acquéreur.
☞ Les personnes qui désirent examiner ces propriétés de prix peuvent le faire en prenant le bateau de Madisonville et de Mandeville qui part toujours du Lac Pontchartrain. 23 juin—ju q 2 juil

Succession de A. D. Crossman.
Grande vente de 226 actions de banque, &c.
PAR J. A. BEARD & Co,
GARDNER SMITH, encanteur.
IL sera vendu, Samedi, 2 Juillet 1859, à midi, à l'Arcade de Banks, d'après un ordre émané de l'honorable P. H. Morgan, Juge de la 2de Cour de District de la paroisse d'Orléans, à la date du 21 juin 1859, savoir :
100 actions du fonds capital de la banque de la Louisiane.
75 actions du fond capital de la banque de Mechanics & Traders.
5 actions du fond capital de la compagnie de l'Hôtel St-Charles.
3 actions du grand chemin de fer de Jackson, de la Nouvelle-Orléans et du Nord.
20 actions du grand chemin de fer des Opelousas et de la Nouvelle-Orléans.
20 actions de la société des Artisans de la Nouvelle-Orléans.
4 piastres, script pour 1857, de la compagnie d'assurance mutuelle des Marchands.
40 piastres, script pour 1858, de la compagnie d'assurance mutuelle des Marchands.
Conditions—Comptant. 22juin

Succession d'Edward C. Carter—No 15,044.
**Vente de Meubles.**
PAR PALFREY & Co,
C. L. C. DUPUY, encanteur.
Bureau, No 27, rue du Camp.
MARDI, 28 juin 1859, à 10 heures du matin, il sera vendu à l'enchère publique, sur les lieux, au coin des rues Champs Elysées et Liberaux, en face de l'Hôpital Luxemberg, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans portant la date du 26 mai 1859, dans la succession d'Edward C. Carter, décédé—
Un lot de meubles et de l'argenterie de table.
Conditions de la vente—comptant sur les lieux.
18 juin—20,24,25,26 27,28

Vente positive et sans réserve de 31 excellents esclaves venant d'une habitation de cet Etat.
PAR D. E. MORPHY, encanteur.
MERCREDI, 6 juillet 1859, à midi, il sera vendu à l'Arcade de Banks, dans la rue des Magasins entre les rues Natchez et Gravier, les esclaves suivants qui seront positivement vendus, sans aucune réserve, au plus haut enchérisseur :

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Castle, âgé d'env. | | 48 ans | Jim, âgé d'env. | | 12 ans |
| Lucy Ann | do | 16 ans | Sally | do | 43 ans |
| Cornelius | do | 15 ans | Jack | do | 18 ans |
| Tempe | do | 28 ans | Martha | do | 15 ans |
| Amarylla | do | 33 ans | Leonora | do | 13 ans |
| Abraham | do | 16 ans | Sylva | do | 43 ans |
| Greecy | do | 26 ans | Augusta | do | 8 ans |
| Jim | do | 46 ans | Monroe | do | 20 ans |
| Nancy | do | 41 ans | Sall | do | 51 ans |
| Betsey | do | 27 ans | Joe | do | 20 ans |
| Sejanus | do | 22 ans | Gabriel | do | 24 ans |
| Palsey | do | 21 ans | Lucy Ann | do | 16 ans |
| Mary Ann | do | 19 ans | Malvina | do | 14 ans |
| David | do | 17 ans | Catherine | do | 11 ans |
| Virginia | do | 14 ans | Ben | do | 41 ans |

Elick, âgé de 26 ans.
Conditions, comptant. Les titres seulement sont garantis par le vendeur. Les actes de vente pardevant A. E. Bienvenu, notaire public, aux frais des acquéreurs.
Pour plus amples renseignements, s'adresser au bureau de l'encanteur, No 49, rue des Magasins.
4 juin—4,18 25jn,6juill

## B. ANTOGNINI & E. RICHARD
*FABRICANTS DE BILLARDS,*
Rue Conti, No 16,
*Entre Chartres et Vieille-Levée, Nlle-Orléans*

ONT l'honneur d'annoncer à leurs amis, aux marchands commissionnaires et au public en général, qu'ils ont formé une société et sont prêts à remplir toutes les commandes avec le plus grand soin et dans le plus bref délai. Ils s'efforceront d'augmenter la réputation de l'établissement.
Ayant des relations avec des maisons d'Europe, ils offrent un assortiment complet d'articles français pour billards, tels que draps d'Elbeuf, billes, queues, rogne queues, procédés, paniers et billes de poule.
Ils ont constamment en magasin un choix de billards en palissandre et en acajou, avec dessus en marbre, ardoise ou bois, ayant des bandes en gomme élastique patentées, de la dernière perfection.
Ils ont également des lotos et cartons, des boules et des quilles pour le TEN PIN ALLEY, roulettes, bagatelles, et pigeon holes.
*Cuisines économiques*
portatives et montées sur commande, avec dessus en faïence et fer fondu.
*Les prix sont très modérés.*
14 juin—

**Bureau de la Compagnie d'assurances Mutuelles des Marchands.**
Nouvelle Orléans, 14 avril 1859.
A PARTIR du 18 courant, les bureaux de cette compagnie seront transportés provisoirement au No 131 rue du Canal, entre St-Charles et Carondelet.
LOUIS LE SASSIER,
18 av Secrétaire.

EN débarquement des navires Hannah Crocker, et Investigator, de Bordeaux—
106 barriques vin rouge pour familles
4 do vin blanc
27 tierçons vin blanc
A vendre par E DÉCHAMPS,
7mai 21 Rue St Louis

EN magasin et à vendre par le soussigné :
100 paniers champagne Heidsieck, grandes et demi-bouteilles
20 paniers champagne Gautier, gr. et 1/2 bout.
10 do de Prince Impérial
PAUL LACROIX,
29 avril 13 rue Toulouse

EN débarquement du navire Isaac Newton, venant de Bordeaux—
40 barriques vin rouge St-Julien bon ordinaire;
20 do do St-Emilion No 1 pour familles
15 do do St Julien Médoc (très vieux)
A vendre par NUMA LACOSTE & Co,
14mai 147 rue Royale

**Cow Peas de la Caroline.**
500 sacs cow peas de la Caroline, en débarquement de la goëlette Transit, arrivée de Charleston, à vendre en lots, au gré des acheteurs par F A GONZALES & Co,
5 mai 11, Front Levée, près la rue Bienville.

EN débarquement du navire Pepperell, de Bordeaux :
15 barriques vin rouge pour familles
4 do vin blanc Haut Sauterne
19 barils vin blanc Haut Sauterne
100 caisses vin rouge St-Julien
100 caisses vin blanc Haut Sauterne
A vendre par E DECHAMPS,
12av 21 rue St-Louis

LIQUEURS du pays—50 ½ pipes eau de vie, imitation;
75 barils eau de vie de New-York
40 do genièvre de do
150 do whisky de Fulkner
A vendre par X LAMBERT,
16 mai 62 rue des Magasins

PALE ALE de Wm Younger & Co, Edinburgh—250 futailles en bouteilles et demi bouteilles, attendus par les navires New Hampshire & James Patton, de Liverpool, et à vendre par
P. E. BRULATOUR, seul agent
10mai 53 Vieille Levée

EN débarquement du navire Edward Everett :
20 caisses fruits au jus
600 1/2 do petits pois accommodés
600 1/2 do champignons
360 1/4 do pâtés.
A vendre par DUNTZE & Co,
15 juin encoignure Royale et Conti

## G. LAVIE
Rue St Charles No 21,
ENTRE CANAL ET COMMUNE.
REÇU par les derniers arrivages d'Europe, un assortiment complet de
Chemises tout toile et devant toile, de Charvet,
Do en percale, couleur, haute nouveauté do
Caleçons de flanelle, mérinos et coton,
Gilets do do do do
Chaussettes do do do do
Gants Jouvin & Cie,
Gants de castor, laine, mérinos et cachemire,
Gants de soie de toutes sortes,
Gants de soie doublés,
Gants satin peau,
Un choix très varié de cravates carrées, écharpes et cols cravates.
Mouchoirs batiste blancs et à vignettes,
Cannes, parapluies, coutellerie, parfumerie,
Articles de fantaisie de 29 nov

PORC—1200 barils porc mess M O et prime, à vendre par GALLOINO & PASCAL,

---

## VENTES A L'ENCAN.

VENTE A CREDIT.
150 Barriques Vin vieux de Montferrand.
*PAR E. ROGER & Co.*
LUNDI, 27 juin, il sera vendu à 4 heures et demie de l'après-midi, sur la Levée, vis-à-vis de la rue Ste Philippe, Second District, en débarquement du navire Minerve, venant de Bordeaux
12 barriques vin vieux de Montferrand, qualité supérieure.
Conditions—Audessus de $250, 90 jours, et au-dessous de $400 à 4 mois pour du papier à satisfaction. 27juin

Brin Coton, Bas, Mouchoirs Madras et Marchandises Sèches.
*PAR E. ROGER & Co.*
MARDI, 28 juin, il sera vendu à 10 heures, à leur Magasin d'encan No 8, rue de la Vieille Levée
1000 pièces brin coton 5/4;
500 douzaines bas blancs, écrus et gris pour hommes et femmes.
400 douz. mouchoirs Madras.
AUSSI:
100 lots marchandises de saison telles que Brillantines blanches et en couleur, mousselines damassées, indiennes françaises, jaconas imprimés, indiennes américaines, robes jaconas à double jupes, lenims, cotonnades, cotons blancs, cotons écrus, cambric jaunes, étoffes rayées, casimir, moleskin, courtepointes Lancaster, &c. &c.
Conditions à la vente. 27juin

Maison basse et cuisine haute en briques, rue Toulouse près de la rue Dauphine.
PAR N. VIGNIÉ, encanteur.
SAMEDI, 2 juillet 1859, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis :
Un lot de terre situé dans l'îlet borné par les rues Toulouse, St Pierre, Dauphine et Bourgogne, mesurant 32 pieds 4 pouces de face à la rue Toulouse, sur une profondeur de 63 pieds 7 pouces et 4 lignes d'un côté et de l'autre faisant la barbe, de manière à donner 28 pieds et 4 pouces sur la ligne du fond—ensemble une maison basse en briques No 177, contenant quatre pièces et une cave, cuisine en briques à deux étages, contenant quatre pièces, latrines, etc. Le tout [illegible] par mois.
CONDITIONS :
Un tiers comptant et la balance à un crédit de 1 et 2 ans en billets sans endossement garantis par hypothèque sur la dite propriété et portant 8 pour cent d'intérêt par an jusqu'à échéance, et après échéance, 8 pour cent jusqu'à parfait paiement.
Les constructions seront assurées [illegible] et les polices transférées au vendeur jusqu'à paiement final. 27juin—6

Maison en briques à deux étages, rue Dauphine
PAR N. VIGNIÉ, encanteur.
JEUDI 23 juin 1859, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis :
Un lot de terre situé dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Hôpital et Quartier, mesurant 31 pieds 11 pouces [illegible] de face à la rue Dauphine sur une profondeur de 127 pieds [illegible]—ensemble une maison en briques à deux étages, contenant quatre pièces, deux cabinets; dans la cour attenant à la maison une construction de deux petites chambres, &c, cuisine en briques à deux étages, contenant quatre pièces, &c., latrines, cuve, etc., etc. Voir le plan au bureau de l'encanteur.
Conditions—L'acquéreur assumera le paiement d'un billet de $3 600 dû le 29 octobre prochain portant 8 0/0 d'intérêt par an depuis le 29 octobre 1855 jusqu'à son échéance, pour la balance de l'adjudication comptant. L'acte de vente pardevant A. Ducatel, notaire public. 16juin

Succession de feu Edmond Fréret, Mme Vve James Fréret et als. vs Marguerite Laure Freret et als.
— Vente pour opérer un partage entre des héritiers—Terrains et bâtisses dans la rue Baronne.
PAR N. VIGNIÉ, encanteur.
EN vertu d'un jugement rendu dans la susdite affaire, le 4 juin 1859, dossier de la Cour No 15,525 il sera vendu à l'encan public le mardi, 19 juillet 1859 à midi, à l'arcade de Banks dans la rue des Magasins :
Un certain terrain situé dans l'îlet compris entre les rues Baronne, Philippa ou Dryades, Gravier et Union. Ledit terrain a 27 pieds 2 pouces de face à la rue Baronne, sur une profondeur de 91 pieds d'un côté, 84 pieds 11 pouces de l'autre côté et 35 pieds 5 pouces et demi sur la ligne du fond. Ensemble, une bâtisse en briques à deux étages, ayant quatre chambres, etc ; une cuisine [illegible] ayant quatre chambres, etc., lieux d'aisance, etc.
Un autre terrain situé dans le même îlet et contigu au terrain [illegible] ayant 27 pieds 2 pouces de face à la rue Baronne sur une profondeur de 118 pieds 11 pouces [illegible] 112 pieds 10 pouces de l'autre côté et 36 pieds 6 pouces et demi sur la ligne du fond. Ensemble, une maison basse en bois ayant quatre ou cinq chambres, etc, une cuisine en bois, lieux d'aisance, etc. Le tout d'après le plan exposé actuellement au bureau de l'encanteur.
Les susdits terrains et bâtisses sont loués ensemble à bail jusqu'au 1er octobre 1859, à $150 par an. Ils sont vendus assujétis à ce bail.
[illegible]
Les actes de vente pardevant A. Ducatel, notaire public. [illegible]

Succession de Philibert Sarpy No 5090—Vente pour opérer un partage.
*Terrain de choix dans le 3me District et 43 actions de la Banque des Citoyens de la La.*
PAR FRANCOIS FERNANDEZ.
EN vertu d'un ordre de l'honorable H B Eggleston juge de la Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 25 mai 1859, il sera vendu à midi à la Bourse St Louis rue St Louis entre Chartres et Royale, MERCREDI 29 de juin prochain 1859, les propriétés suivantes appartenant à la dite succession.
1o UN LOT DE TERRE situé dans le faubourg Washington, dans le 3me District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Montegut, [illegible], Clouet et Casacalvo, désigné par le numéro 1, sur un plan tiré par A D'Hémécourt, voyer, et daté du 14 février 1847 et déposé dans l'étude de A Chiapella, ci-devant notaire public en cette ville. [illegible]
2o QUARANTE TROIS actions de stock hypothécaire de la Banque des Citoyens payés en entier.
Termes et conditions—Pour le lot de terre, un tiers comptant, et la balance à un et deux ans de crédit à régler par billets portant intérêt à raison de 8 0/0 par an à partir de la date de la vente jusqu'à échéance, et en cas de non paiement l'intérêt à raison de 8 0/0 jusqu'à l'entier paiement, et garantis par hypothèque sur la propriété vendue.
Pour les actions de la Banque des Citoyens de la Louisiane, comptant.
Acte de vente pardevant Selva Soule, aux frais des acquéreurs. 23mai—6 18 25 29

Succession de Delphine Razac.
PAR ANTHONY FERNANDEZ, encanteur
Bureau, No 49, Passage de la Bourse.
EN vertu d'un ordre de l'honorable P H Morgan, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, portant la date du 25 mai 1859, il sera vendu à l'encan, à la Bourse St Louis, le MARDI, 28 juin prochain, à midi, les propriétés suivantes appartenant à ladite succession, savoir :
Un certain terrain compris entre le Chemin du Bayou et les rues Treme, Quartier et Prieur. Le dit terrain ou lot de terre a environ 150 pieds de face au Chemin du Bayou, sur environ 150 pieds de profondeur. Ensemble, les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent consistant en une maison à deux étages et cuisine, etc. La maison porte le No 14—
Ensemble, 50 actions (réduites actuellement à 25 actions) de la Banque des Citoyens, de $100 chacune.
Termes et conditions—L'acquéreur assumera le paiement d'un billet pour actions (stock note) de huit cent dix piastres, en faveur de la Banque des Citoyens de la Louisiane, échéant le 1er mars 1860 et renouvelable conformément à la charte de ladite Banque. Pour la balance, un tiers comptant, le reste à un et deux ans de crédit, en billets garantis par hypothèque sur la propriété et portant 8 pour cent d'intérêt l'an, de la date jusqu'à parfait paiement. Les bâtisses devront être assurées jusqu'à parfait paiement, et les polices transférées au vendeur. La maison est louée à raison de $25 par mois.
L'acte de vente pardevant M A Dorioceurt, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
28 mai—14,27,28jn

## B. DOUR,
*MARCHAND DE GRAINES,*
22, rue Conti, Nlle-Orléans.
VIENT de recevoir par les steamers Black Warrior et Cahawba, du Nord, et par le navire Johannisberg, du Havre, un assortiment complet de graines de jardinage, fourragères, etc., telles que :

| | |
|---|---|
| Artichaut, | Laitue blanche pommée |
| Asperge, | do royale |
| Betterave ronde rouge | do brune de Hollande |
| do longue | Romaine blonde maraîchère |
| do grosse rouge à salade | Moutarde |
| do blanche sucrée | Navet plat blanc d'Allemagne |
| do à collet vert | do couronne rose |
| do grosse disette | do long blanc des vertus |
| Choufleur ler choix | do grosse rave ou Rabouïe |
| Chou gros cabus | Rutabaga ou chou navet de Suède |
| do hâtif pour le printemps | Chou navet endessus terre |
| Carotte courte rouge | do do en dessous |
| do demi-longue | Oignon rouge et [illegible] |
| do longue orange | Oseille large de Belleville |
| do blanche à collet vert | Panais rond |
| Céleri plein blanc | Persil simple et frisé |
| do do court hâtif | Poireau gros court de Rouen |
| do turc très gros | Poirée à carde blanche |
| do bauf blanchissant | Pourpier doré |
| do rave ou céleri navet | Radis rose [illegible] |
| Cerfeuil commun | do washington et plusieurs autres qualités |
| Chicorée frisée fine d'Italie | Radis rond, demi-long |
| do frisée de Meaux | do long, noir, blanc et jaune |
| Scarole large feuille | Roquette, salsifis |
| Cresson de fontaine | Scorsonère |
| do vivace des jardins | Trèfle blanc et rouge |
| do alenois large feuille | Graines pour les oiseaux constamment en main, |
| do do frisé | etc etc. |
| Epinard de Flandre, large feuille | |
| Laitue grosse impériale | |
| do do de Versailles | 30 oct |

## A. BERNARD,
HORTICULTEUR,
156 rue de Chartres, près l'Hôtel St-Louis
Un assortiment complet de graines potagères et de fleurs; Dahlias, &c.
OUTILS D'HORTICULTURE :
Sécateurs, greffoirs, serpettes, cueille-fleurs, plantoirs et déplantoirs, truelle, scie pour la taille des arbres, cisailles, pompes en cuivre pour serre, chaussures de jardin pour dames et pour hommes, cloches pour boutures, en verre, cache-pots en papier et en poterie fine, enveloppes de bouquets en papier brodé pour bals et fêtes, bouquets de mariées et fleurs. Toujours à la disposition des amateurs.
1500 Camelias, Azalées de l'Inde, Murayas, Primevères de la Chine, 9 espèces Magnolias ; une collection de Rosiers de premier choix.
A. BERNARD invite les amateurs à venir visiter ses serres contenant 8000 vases fleurs et plantes exotiques recherchées et les plus variées, ainsi que ses pépinières de poiriers, pommiers, abricotiers, pruniers, pêchers, framboisiers des 4 saisons, 20 espèces de vignes reconnues les meilleures pour le climat de la Louisiane. Ces serres et pépinières sont situées sur le bord du fleuve, entre le magasin de tabac et le couvent des Ursulines.

**Insecticide vicat,**
Sans odeur, ne renfermant aucun principe vénéneux et pouvant être pris à l'intérieur, sans aucun danger, par l'homme, le chien le chat, les volailles, etc.—L'INSECTICIDE VICAT détruit les puces, les poux, les punaises, les moustiques, les chenilles, les charançons, les blattes ou ravets, les mouches, les mites, les fourmis, etc., etc.
Dépôt rue de Chartres, No 156, maison A. Bernard.
☞ BOUQUETS de soirées et de mariées commandés quelques heures à l'avance, composés de fleurs les plus rares. 18 m

## Cognac Pellevoisin,
SEUL VERITABLE
COGNAC PELLEVOISIN.
Le soussigné, seul agent de MM. Pellevoisin aîné & Co, de la Rochelle, annonce au commerce qu'il a toujours dans les magasins de la douane, un assortiment de cette marque de choix, qu'il offre à des conditions avantageuses.
Des ordres pour l'importation directe sont sollicités.
Aussi agent de G. V. Berard & Co, Hivert Jne, Henri Mounier, J. Faure & Co, de Cognac.
Le Cognac PELLEVOISIN importé sur ce marché depuis [illegible], a toujours maintenu sa bonne réputation.
T. BAILLY BLANCHARD Jr.
30av 39 rue Vieille Levée

FRUITS au jus—20 caisses, fruits assortis, J. Pesseau, Nantes, en débarquement du navire Isaac Newton, arrivé de Bordeaux, à vendre par
PREAU & COUTURIE,
29av 104 et 26, rue Gravier